



CANEVAS DE RAPPORT DES PROJETS FINANCES PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)¹

Les obligations de rapportage (narratif et financier) pour les projets recevant des financements CAFI et FONAREDD sont rappelées dans une note disponible publiquement [ici](#)

Rapport annuel

Période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024



¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI, y compris via le FONAREDD en RDC. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin.

Rapport annuel
Période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

Titre du projet :	Campagne de verdissement et de sensibilisation en milieu urbain au Gabon : Inspirer une communauté urbaine saine et engagée par le biais d'arbres, d'espaces verts, d'un mode de vie sain, de l'éducation et d'opportunités d'emploi.
Numéro de référence MPTF du projet :²	00133387
Organisation de mise en œuvre :	Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Luc GNONLONFOUN Représentant Résident a.i. PNUD luc.gnonlonfoun@undp.org Paul COUSTERE, Chef de Bureau a.i, Directeur régional de l'UNESCO en Afrique Centrale UNESCO p.coustere@unesco.org
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Aline DA SILVA Spécialiste Biodiversité PNUD aline.da.silva@undp.org Thomas MALAGA Administrateur National du Programme Sciences Naturelles UNESCO tj.malaga@unesco.org

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non X

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : Il est anticipé de faire valider le rapport annuel de 2024 lors du prochain Comité de Pilotage de juin 2025. Le rapport semi-annuel 2024 a été transmis et validé par le Comité de Pilotage du 31 janvier 2025.

Liste des acronymes

ANPN : Agence nationale des Parcs nationaux

ARW : Arboretum Raponda Walker

COFIL : Comité de Pilotage

EDD : Education au Développement Durable

FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial

MEN : Ministère de l'Éducation nationale, chargé de la formation civique

MPTFO : Multi-Partner Trust Fund Office

ODD : Objectifs de Développement Durable

PNUD : Programmes des Nations Unies pour le Développement

PPG : Project Preparatory Grant

PTBA : Plan de Travail Budgétisé Annuel

PTT : Plan de Travail Trimestriel

TDRs : Termes de Référence

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

USD : Dollar américain

Table des matières

1. Données clés du projet.....	6
2. Résumé des progrès réalisés par le projet	8
3. Défis de mise en œuvre.....	9
3.1 Défis liés au contexte du pays	9
3.2 Défis inhérents au projet.....	10
3.3 Commentaires	11
4. Evaluation de la performance du projet	10
4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique.....	10
4.2 Etat d’avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage	12
5. Résultats du Projet	20
5.1 Contributions du projet à l’atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI.....	20
5.2 Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention	21
6. Communication et promotion.....	22
6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD.....	22
6.2 Stratégie et plan de communication	27
7. Exécution financière	29
7.1 Décaissements.....	29
7.2 Suivi des Contrats	33
7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines.....	34
7.4 Mobilisation de ressources.....	37
7.5 Audits.....	37
7.6 Révisions budgétaires.....	37
8. Suivi évaluation et apprentissage du projet.....	38
8.1 Etat d’avancement du plan de suivi du projet	38
8.2 Evaluations	38
8.3 Intégration des leçons apprises.....	38
8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant).....	40
9. Thèmes transversaux.....	40
9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	40
9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux	41
10. Gestion des risques	44
10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	44

10.2	Évaluation de la transparence et de l'intégrité	48
11.	Récapitulatif des livrables.....	49
12.	Annexes	50

1. Données clés du projet

Titre du projet	Campagne de verdissement et de sensibilisation en milieu urbain au Gabon : Inspirer une communauté urbaine saine et engagée par le biais d'arbres, d'espaces verts, d'un mode de vie sain, de l'éducation et d'opportunités d'emploi.
Numéro de référence MPTF du projet	00133387
Hyperlien du document de projet²	https://drive.google.com/drive/folders/1r9gcQsvgjEo_TbM842b13kyfC5kVjCbw
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Libreville, Gabon ; forêt et éducation
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère des Eaux et Forêts, chargé du Conflit Homme-Faune Agence Nationale des Parcs Nationaux
Organisations partenaires participantes de niveau 1³	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)
Budget total du projet (USD)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 824 047 USD (1ère tranche approuvée par le Conseil d'Administration et transférée) • 16 856 532 USD prévus sur une durée de 5 ans – Paiements basés sur les Résultats
Durée totale du projet (mois)	60 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	08/07/2022
Date de réception des premiers fonds du MPTF	10/10/2022
Date d'approbation du 1^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	15/06/2023
Date de clôture initiale	19/09/2027
Date de clôture révisée le cas échéant	19/09/2027

² L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

³ Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	\$ 311 686
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	\$ 348 270
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	19%
Date et lien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	N/A

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Progrès au cours de 2024	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Effet 1 : Les citoyens ont accès à des jardins et des parcs forestiers	
Indicateur effet 1 : Nombre de personnes visitant des jardins, des parcs, ventilé par sexe	
<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle équipe de coordination à l'ANPN nommée et renforcée • Définition d'une stratégie révisée de mise en œuvre du projet pour l'Effet 1 • Reprise des activités de la pépinière de l'Arboretum Raponda Walker (ARW) avec équipe mise en place et achat et réception du matériel • Véhicule pour activités de la pépinière acheté (livraison prévue pour février 2025) • Lancement des études préliminaires pour le design du jardin botaniques : mission d'engagement communautaire et étude socio-économique ; et préparation de la mission de layonnage. • Renforcement de la protection de l'Arboretum Raponda Walker par la conduite de trois missions de surveillance avec saisie de bois coupé illégalement, achat de matériel et le développement d'une stratégie de sécurisation de la zone protégée • Préparation de premiers semis à la pépinière pour le lancement de la campagne de verdissement urbain et coordination de l'activité de planting • Lancement des missions de prospection des espèces d'intérêt pour le jardin botanique dans la zone de l'ARW 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle équipe de coordination à l'ANPN nommée et renforcée • Définition d'une stratégie révisée de mise en œuvre du projet pour l'Effet 1 • Reprise des activités de la pépinière de l'Arboretum Raponda Walker (ARW) avec équipe mise en place et achat et réception du matériel • Véhicule pour activités de la pépinière acheté (livraison prévue pour février 2025) • Lancement des études préliminaires pour le design du jardin botaniques : mission d'engagement communautaire et étude socio-économique ; et préparation de la mission de layonnage. • Renforcement de la protection de l'Arboretum Raponda Walker par la conduite de trois missions de surveillance avec saisie de bois coupé illégalement, achat de matériel et le développement d'une stratégie de sécurisation de la zone protégée • Préparation de premiers semis à la pépinière pour le lancement de la campagne de verdissement urbain et coordination de l'activité de planting • Lancement des missions de prospection des espèces d'intérêt pour le jardin botanique dans la zone de l'ARW
Effet 2 : Les Gabonais comprennent et apprécient mieux les initiatives de conservation des forêts et d'atténuation du changement climatique	
Indicateur effet 2 : Perception positive des populations urbaines à l'égard des forêts, ventilée par sexe	
<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel éducatif et de sensibilisation sur l'éducation environnementale destiné aux élèves du pré-primaire et de la 1^{ère} à la 3^{ème} année du primaire est disponible, y compris les guides pédagogiques pour les enseignants ; • La bande dessinée de la première année du primaire est disponible y compris le guide pédagogique ; • Le bus pour les promenades avec les élèves est disponible et opérationnel ; • Plantation de 26 arbres à la Baie des Rois avec 30 élèves du primaire, alliant apprentissage et engagement écologique • Pour garantir la poursuite des activités d'éducation et de sensibilisation, le Bureau de l'UNESCO a mis à la disposition de l'ANPN une enveloppe de 64 000 USD, renforçant ainsi notre impact au sein des écoles 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enquête de perception, d'attitude et sur le recensement des thématiques en lien avec l'EDD dans les programmes du pré-primaire, primaire et secondaire ; • Le matériel éducatif et de sensibilisation sur l'éducation environnementale destiné aux élèves du pré-primaire est disponible, y compris les guides pédagogiques pour les enseignants ; • La bande dessinée de la première année du primaire est disponible y compris le guide pédagogique ; • Les bandes dessinées de la 2^{ème} et 3^{ème} année du primaire sont disponibles ; • Le Coordonnateur du projet a été recruté ; • Le bus pour les promenades avec les élèves est disponible et opérationnel ; • Plantation de 26 arbres à la Baie des Rois avec 30 élèves du primaire, alliant apprentissage et engagement écologique • Pour garantir la poursuite des activités d'éducation et de sensibilisation, le Bureau de l'UNESCO a mis à la disposition de l'ANPN une enveloppe de 64 000 USD, renforçant ainsi notre impact au sein des écoles

3. Défis de mise en œuvre

Présentez les défis et difficultés qui ont caractérisé la période de rapportage (semestre/année) ainsi que, le cas échéant, les mesures prises pour les surpasser.

3.1 Défis liés au contexte du pays

Au Gabon, après plus de 50 ans de gouvernance sous le régime BONGO, le pays écrit actuellement une nouvelle page de son histoire avec l'arrivée au pouvoir des forces de défense et de sécurité, sous le leadership du Général de brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA. Un Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI) a été mis en place depuis le 30 août 2023 avec comme objectifs clés : la refonte des institutions autour des valeurs telles que la transparence, l'intégrité, la justice et l'appui aux populations vulnérables.

En 2024, le projet a bénéficié d'un contexte favorable et a progressé de manière significative. Bien que les élections d'août 2023 aient mené à un changement institutionnel et une transition politique, le climat politique au Gabon demeure apaisé, et aucun risque particulier n'est à noter qui pourrait venir mettre en péril la bonne mise en œuvre du projet. Le référendum sur l'adoption de la nouvelle Constitution a eu lieu durant cette période, mais il n'a pas eu d'incidence sur l'exécution du projet, et les Ministères et administrations impliqués sont restés actifs dans la mise en œuvre.

Des changements institutionnels importants au sein du Ministère de tutelle du projet sont cependant à noter durant la période 2024. En effet, suite à la nomination d'un nouveau Ministre fin 2023 et la transformation du Ministère vers le Ministère des Eaux et Forêts, chargé de la Préservation de l'Environnement, du Climat et du Conflit Homme Faune, le décret présidentiel du 17 janvier 2024 a divisé cette institution en deux ministères distincts : le Ministère des Eaux et Forêts et le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Conflit Homme-Faune. Le rattachement de l'ANPN n'a pas été clair durant les premiers mois ce qui a mené le projet à travailler avec les deux institutions, jusqu'à la clarification que le Ministère de tutelle pour ce projet demeure le Ministère des Eaux et Forêts, duquel dépend l'ANPN.

Par ailleurs, un véritable processus de réforme de l'ANPN a été entamé, sous la direction du Ministre des Eaux et Forêts et du Secrétaire Exécutif de l'ANPN afin d'améliorer le fonctionnement et la soutenabilité financière de cette agence. Des difficultés ont été rencontrées pour assurer le versement des salaires des fonctionnaires et écogardes de l'ANPN durant le dernier trimestre de 2024, menant à une grève sans précédent des agents de l'ANPN entre octobre et décembre 2024. Si l'équipe de coordination du projet est restée mobilisée et active, les locaux de l'ANPN n'étaient plus accessibles et le fonctionnement de cette administration a de ce fait été ralenti. Face à ce mouvement du personnel, le Ministre des Eaux et Forêts a cependant rappelé son soutien à cette agence, assurant la reprise et compensation des salaires dès début 2025 et explorant la possibilité de changement du statut et du renforcement des bénéfices pour les écogardes. Le projet CAFI-3 Expansion des aires protégées accompagne notamment cette réforme de l'ANPN, en améliorant les conditions de travail des écogardes, dont l'activité est essentielle pour garantir la protection des parcs nationaux.

3.2 Défis inhérents au projet

Bien que des premiers résultats puissent être palpables dès cette année, qui demeure pour l'Effet 1 la véritable année de démarrage opérationnel, quelques défis ont néanmoins été rencontrés. Avec la prise de fonctions d'une nouvelle équipe à l'ANPN nommée en janvier 2024, le projet a connu un démarrage lent en 2024, lié au temps nécessaire pour la nouvelle équipe de s'approprier le projet et les procédures de mise en œuvre. Cependant, les discussions avec l'ANPN sont désormais très fluides et des sessions de renforcement de capacités sur le processus HACT, et les processus d'achats et finances ont été organisées, ce qui a permis d'accélérer l'exécution des activités du projet.

De plus, l'incendie de la pépinière constaté en juin 2023 et reporté dans le rapport annuel de 2023 demeure un défi, qui a requis des ajustements dans la stratégie de mise en œuvre du projet. En effet, le projet ne doit désormais plus simplement agrandir la pépinière mais la reconstruire. Cela a également impliqué un arrêt des opérations de la pépinière depuis 2023, qui n'ont pu reprendre que suite à la livraison du matériel et de l'équipement et la reconstitution de l'équipe de la pépinière durant le dernier trimestre de 2024. L'interdépendance de la mise en œuvre des activités liées à l'éducation environnementale sous l'Effet 2 avec les opérations de la pépinière a ainsi généré des délais des mise en œuvre pour ces activités également. Cependant, une adaptation de la stratégie du projet et la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques identifiés dès cette année ont permis d'adresser ce défi – notamment avec l'inclusion dans le plan de travail de 2024 de la reconstruction de la pépinière et de l'achat de matériel pour la pépinière, l'ajustement du plan de travail pour les activités d'éducation environnementale à la pépinière, la définition d'une phase transitoire des activités de la pépinière, et un travail de récupération des semis encore viables au niveau de la pépinière, pour démarrer des premières activités de plantation d'arbres dès 2024.

Des défis ont également été identifiés concernant la présence de communautés dans l'aire protégée de l'Arboretum Raponda Walker, et notamment de la zone pré-identifiée pour l'installation du jardin botanique, où elles y pratiquent de l'agriculture itinérante. Cela a conduit à la priorisation de la conduite de l'étude socio-économique et de la mission d'engagement communautaire afin d'informer et d'engager les communautés présentes dans l'aire protégée, et assurer qu'elles puissent être impliquées dans le projet et en bénéficier.

Il a également été noté des délais de traitement des dossiers relativement long par le partenaire d'exécution, l'ANPN. Après analyse, cela peut s'expliquer par le partage du temps du Coordonnateur nommé à l'ANPN entre deux projets. À la vue de la complexité des projets, il a été recommandé d'avoir un Coordonnateur nommé à temps plein pour le projet CAFI 3 Verdissement urbain, afin de pouvoir accélérer la mise en œuvre. Cette proposition sera soumise au prochain Comité de Pilotage. Par ailleurs, la capacité du service des achats de l'ANPN étant limitée, les achats de biens et services de grande envergure ou en grande quantité peuvent être complexes à traiter, et il ainsi été recommandé d'avoir recours à l'appui du PNUD en 2025 pour les grands achats à mener.

Enfin, des défis ont été rencontrés concernant le cadre de gouvernance du projet. Alors qu'un processus d'unification des gouvernances des différents projets CAFI au Gabon a été entamé en 2023 par le Secrétariat CAFI, les changements institutionnels ont suspendu et ralenti cette réforme.

Il a été repris en 2024 mais avec un manque de clarté au niveau des organisations de mise en œuvre, retardant la convocation d'un Comité de Pilotage en 2024. Si celui-ci a finalement été prévu pour le 20 décembre 2024, il a été repoussé à janvier 2025 dû à un changement d'agenda du Ministre.

En ce qui concerne l'Effet 2, un contrat a été signé en 2024 entre l'UNESCO et l'ANPN, qui constitue le seul budget restant à exécuter sous cet Effet. Un budget additionnel de 150 000 USD a été sollicité et accordé par le Secrétariat CAFI pour couvrir la rémunération de l'équipe UNESCO en 2025. Toutefois, les fonds liés à la deuxième tranche de paiements basés sur les résultats ne sont pas encore disponibles, et de ce fait, les ressources existantes permettent uniquement d'assurer le suivi des actions en cours, mais pas d'en engager d'autres. Cette contrainte budgétaire constitue un défi majeur, car elle risque de compromettre l'atteinte des objectifs fixés pour l'Effet 2 dans les temps définis par le Prodoc. Il est donc impératif de mobiliser des financements complémentaires afin de garantir la réalisation des initiatives programmées.

3.3 Commentaires

N/A

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

Tableau évaluation de la performance :

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats			Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁶	Commentaires ⁷
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁵		
Produit 1.1 : La pépinière de l'ARW est agrandie	Nombre de m2 d'infrastructure de pépinière et nombre de propagules cultivées	Construction de 10 000m2 d'infrastructure de pépinière, 400m2 de propagules directes	N/A	400m ² de propagules directes	Construction de 10 000m2 d'infrastructure de pépinière, 400m2 de propagules directes	400m ² de propagules directes	400m ² de propagules directes	N/A	Besoin de réviser la ligne de base suite à l'incendie de la pépinière. Révision sera soumise au prochain COPIL
Produit 1.2 : Le jardin botanique national à l'ARW est planifié, construit et entretenu	Ha de jardins plantés	Jardin botanique et herbier national non construits	N/A	0	0	0	0	N/A	La cible finale sera définie une fois que les études préliminaires pour le jardin botanique seront réalisées et permettront de définir la superficie exacte. Ces études seront réalisées durant le deuxième

⁴ Fournir en commentaires dans le tableau la documentation officielle (décision des organes de gouvernance) soutenant la révision de la cible le cas échéant

⁵ Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

⁶ Calculer quand ce sont des indicateurs numériques. Indiquer une valeur estimative entre 0% et 100% pour les indicateurs non numériques (0% si les activités contribuant à l'atteinte du résultat en question n'ont pas commencé et 100% si les activités ont été réalisées et le résultat atteint)

⁷ Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements.

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats			Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁶	Commentaires ⁷
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁵		
									semestre 2024/premier semestre 2025.
	Nombre d'expositions réalisées	0	N/A	0	0	0	0	N/A	Progrès sur cet indicateur sera possible uniquement une fois que les travaux du jardin botanique seront initiés.
	Nombre d'espèces produites et conservées dans le nouveau jardin botanique	0	N/A	0	0	0	0	N/A	Progrès sur cet indicateur sera possible uniquement une fois que les travaux du jardin botanique seront initiés.
Produit 1.3 : Des parcs urbains et des projets de verdissement publics sont planifiés, achevés, mis en œuvre et maintenus	Ha de parcs urbains créés	0	N/A	0	0	0	0	N/A	Progrès vers cet indicateur sera possible uniquement une fois les études préliminaires pour les parcs réalisés, et l'aménagement des parcs initié. Les études sont prévues entre 2024/2025.
	Nombre d'arbres plantés	0	N/A	0	0	0	0	N/A	Progrès vers cet indicateur sera possible uniquement une fois les études préliminaires pour les parcs réalisés, et l'aménagement des parcs initié. Les études sont prévues entre 2024/2025.
Produit 2.1 : L'initiative "une	Nombre de semis/arbres plantés	0	N/A	0	0	0	26	0%	Les plants restants de la pépinière ont été utilisés pour organiser une activité

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

Produits	Indicateurs	Cibles			Résultats			Pourcentage d'atteinte de l'indicateur par rapport à la cible initiale (ou révisée le cas échéant) ⁶	Commentaires ⁷
		Initiale (telle que dans le document de projet signé)	Révisée (le cas échéant) ⁴	Visée pour la période de rapportage	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁵		
personne, un arbre” est planifiée et mise en œuvre									de reboisement à la Baie des Rois, impliquant 30 élèves
Produit 2.2 : Un centre d'éducation et de sensibilisation du jardin botanique est construit et une campagne de sensibilisation est mise en œuvre	a) Nombre et fréquentation des programmes et clubs d'éducation b) nombre de personnes éduquées par programme, ventilé par sexe c) nombre d'émissions de radio et de télévision diffusées	a) 0 b) 0 c) 0	N/A	0	a) 0 b) 0 c) 0	a) 0 b) 0 c) 0	a) 0 b) 0 c) 0	N/A	La cible de cet indicateur sera définie une fois le concept du jardin botanique plus élaboré. Il est prévu de définir la cible d'ici 2025.

4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

Résultat 1: Le PTBA approuvé au COPIL du 15 juin 2023 et le PTT approuvé pour la période d'exécution 2024 est disponible ici : https://drive.google.com/drive/folders/1BWjv9QPEL6Si4Zc7B5V7BZNoXeGqRbV3?usp=drive_link

Résultat 2: Le PTBA des activités liées à l'ANPN sous le Résultat 2 est disponible ici : https://drive.google.com/drive/folders/1BWjv9QPEL6Si4Zc7B5V7BZNoXeGqRbV3?usp=drive_link

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit ⁸ (ex. 1.1)	Cible prévue dans le PTBA	Chronologie prévue pour cette activité ⁹	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
Activité 1.1.1 : Zone d'extension de la pépinière	1.1	<ul style="list-style-type: none"> -Cartographie du site du jardin botanique à travers la conduite d'une mission de layonnage et l'analyse d'images satellite - Etudes préliminaires requises pour le design du jardin botanique réalisées -Plans de réhabilitation de la pépinière développés - Engagement et sensibilisation des communautés environnantes du site du jardin botanique conduits -Soutien aux activités de planting urbain -Surveillance renforcée de l'ARW à travers des missions de surveillance et l'achat d'équipement -Identification d'espèces d'intérêt dans l'ARW à travers des missions de prospection 	Du 04/24 au 12/24	<ul style="list-style-type: none"> - TDRs logistique pour préparation de la mission de cartographie/layonnage. Démarrage prévu en janvier 2025. - Processus de recrutement d'un cabinet architecte pour les plans de réhabilitation de la pépinière en cours -Mission d'engagement communautaire complétée et d'étude socio-économique initiée, sera achevée en janvier 2025. -Préparation des plants et de l'activité de planting urbain avec l'équipe pépinière ; achat de matériel de communication pour assurer la visibilité du projet durant le planting - Conduite de trois missions de surveillance à l'ARW avec saisie de bois coupé illégalement - Equipement et matériel pour renforcer la protection de l'ARW et du site du jardin botanique acheté et livré -Première mission de prospection et identification d'espèces d'intérêt dans l'ARW organisée en décembre 2024 	Partiellement réalisé	<p>Pour 2025, il s'agira de lancer la mission de layonnage et cartographie dès janvier 2025.</p> <p>L'étude socio-économique (deuxième phase) sera également achevée, et il s'agira d'intégrer des recommandations de la mission d'engagement communautaire et de l'étude socio-économique dans le plan de travail du projet.</p> <p>Les plans pour la réhabilitation de la pépinière et les travaux de réhabilitation seront également réalisés. La stratégie de recruter un cabinet d'architecte/ingénieur/aménageur pour fournir un appui technique pour le projet, y compris suivre la réhabilitation de la pépinière et les études préliminaires pour le design du jardin botanique a été adoptée (voir 1.2). Le processus a été lancé</p>

⁸ Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

⁹ Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

						<p>en 2024 et sera finalisé en 2025.</p> <p>La pépinière continuera ses activités pour répondre aux projets de verdissement urbain programmés pour 2025.</p> <p>L'identification d'un réseau de pépinières en provinces sera également réalisée en 2025, afin qu'elles puissent bénéficier d'un accompagnement de la pépinière principale basée à Libreville, et qu'elles alimentent également les projets de jardin botanique et de verdissement urbain.</p> <p>De manière plus générale, la stratégie de renforcer l'appui du PNUD dans les processus de passation de marché pour accélérer les processus sera appliquée en 2025.</p> <p>Soutien continu en 2025 à l'ARW et sécurisation de la zone face à l'empiètement croissant, en parallèle de la stratégie d'engagement des communautés à travers le projet.</p> <p>Déploiement du plan de prospection et collecte de semences des espèces d'intérêt dans l'ARW et une sélection de parcs nationaux</p>
--	--	--	--	--	--	---

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

<p>Activité 1.1.2 : Structures et infrastructures des jardins botaniques</p>	<p>1.1</p>	<p>Construction de toilettes et douches à la pépinière</p>	<p>04/24 au 12/24</p>	<p>Achat de toilettes mobiles pour permettre la reprise des activités sur le site de la pépinière.</p> <p>La construction de toilettes et de douche à la pépinière ne se fera qu'en 2025 avec la réhabilitation du bâtiment.</p>	<p>Achevé</p>	<p>La priorité pour 2025 sera de réhabiliter la pépinière, y compris l'installation de toilettes et douches.</p> <p>Une fois le bâtiment réhabilité, les toilettes mobiles serviront pour l'aménagement du jardin botanique et l'Arboretum Raponda Walker.</p>
<p>Activité 1.1.3 : Machines et matériel</p>	<p>1.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Achat d'un véhicule pour les activités de la pépinière, carburant et maintenance -Achat d'outils et équipement pour le fonctionnement de la pépinière -Réparation du véhicule de prêt mis à disposition pour les activités de la pépinière et achat d'une carte carburant -Petite caisse de la pépinière -Achat et assurance d'un conteneur pour stocker le matériel de la pépinière 	<p>Du 04/24 au 12/24</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Véhicule de la pépinière acheté, livraison prévue pour le premier trimestre 2025. -Equipement et outils pour la pépinière achetés et livrés - Un conteneur a été acheté et aménagé sur le site de la pépinière pour stocker le matériel acheté, le temps de réhabiliter la pépinière - Utilisation d'un véhicule de prêt de l'ANPN le temps que le véhicule de la pépinière soit livré. Achat d'une carte carburant rechargeable et réparation du véhicule de prêt mis à disposition - Mise en place d'une petite caisse au niveau de la pépinière pour les petites dépenses et imprévus (nettoyage du site, petits achats de matériel etc) 	<p>Partiellement réalisé</p>	<p>Des compléments d'achat d'équipement et d'outils pour la pépinière et l'Arboretum Raponda Walker seront achetés, afin de continuer à déployer les activités de la pépinière tout en sécurisant la zone de l'Arboretum Raponda Walker.</p>

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

Activité 1.1.4 : Personnel	1.1	<ul style="list-style-type: none"> -Gestionnaire pépinière - Poste d'Assistant technique et administratif - Bonification d'un Responsable de semences, et recrutement d'un Responsable de production et Responsable du parc à bois - Surveillance du site de la pépinière par des gardiens en semaine et des écogardes durant les weekends - Bonification du chauffeur 	Du 05/24 au 12/24	<ul style="list-style-type: none"> -La Gestionnaire de la pépinière est en activité depuis janvier 2024 et joue un rôle d'appui technique dans la mise en œuvre du projet et la reprise des activités à la pépinière -Recrutement d'un Assistant technique et administratif en cours -Equipe pépinière désignée et complète - Identification du chauffeur -Gardiens (issus des communautés voisines) désignés et présents sur le site de la pépinière pour garantir la sécurité du site 	Partiellement réalisé	Finalisation de la mise en place de l'équipe en 2025 avec l'Assistant technique et administratif.
Activité 1.1.5 : Instituer un programme de collecte de semences	1.1	Pas de sous activité prévues dans le PTBA, à initier en 2025 une fois qu'un cabinet Experts en jardins botaniques sera recruté	N/A	N/A	N/A	Développement d'une stratégie de collecte de semences pour le futur jardin botanique, et renforcement de capacités de l'équipe pépinière.
Activité 1.2.1 : Plan directeur et conception architecturale du Jardin botanique	1.2	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un cabinet d'appui technique multi-disciplinaire ingénieur-architecte-aménageur -Recrutement d'un Expert en jardins botaniques et parcs urbains -Installation de panneaux pour délimiter la zone de l'ARW/jardin botanique 	Du 05/24 au 12/24	<ul style="list-style-type: none"> -Identification du cabinet d'appui technique/aménagement durable et contrat en cours de finalisation -Processus de recrutement d'un Expert en jardins botaniques et parcs urbains lancé mais infructueux dû à la diversité des expertises recherchées. Relancement pour le recrutement d'un cabinet Experts en jardin botanique et parcs urbains, qui pourra mettre à 	Partiellement réalisé	<p>Les recrutements des deux cabinets d'appui technique (aménagement durable et jardins botaniques et parcs urbains) seront finalisés en priorité en 2025.</p> <p>La stratégie de sécurisation de l'ARW sera soutenue avec une délimitation plus visible de la</p>

				disposition une équipe pour appuyer le développement du jardin botanique. -45 panneaux ont été installés pour délimiter la zone de l'ARW, y compris la zone du site pré-identifié pour le jardin botanique, conformément à la stratégie de sécurisation de l'aire protégée		zone de l'aire protégée face à l'empiètement croissant. Les TDRs pour le design du jardin botanique seront préparés afin de lancer le processus dès 2026.
Activité 1.2.2 : Eléments structurels du jardin botanique	1.2	Pas de sous activité prévues dans le PTBA pour l'instant, à initier en 2025 une fois le design du jardin botanique réalisé	N/A	N/A	N/A	N/A
Activité 1.2.3 : Eléments structuraux du jardin botanique (doublet)	1.2	Pas de sous activité prévues dans le PTBA/PTT réajusté pour l'instant, à initier en 2025 une fois le design du jardin botanique réalisé	N/A	N/A	N/A	N/A
Activité 1.2.4 : Eléments extérieurs	1.2	Pas de sous activité prévues dans le PTBA/PTT réajusté pour l'instant, à initier en 2025 une fois le design du jardin botanique réalisé	N/A	N/A	N/A	N/A
Activité 1.2.5 : Opérations	1.2	Pas de sous activité prévues dans le PTBA pour l'instant, à initier en 2025 une fois le design du jardin botanique réalisé	N/A	N/A	N/A	N/A
Activité 1.2.6 : Acquisition d'espèces pour les jardins et les parcs	1.2	Pas de sous activité prévues dans le PTBA pour l'instant, à initier en 2025 une fois le design du jardin botanique réalisé	N/A	N/A	N/A	N/A
Activité 1.3.1 : Réaliser un exercice de cartographie de la ville de Libreville pour identifier les sites potentiels	1.3	Pas de sous activité prévues dans le PTBA pour l'instant, à initier en 2025	N/A	N/A	N/A	N/A
Activité 1.3.2 : Conception et	1.3	Pas de sous activité prévues dans le PTBA pour l'instant, à initier en 2025	N/A	N/A	N/A	N/A

réalisation des parcs de Libreville						
Activité 2.1.1: Élaborer un plan pour l'initiative "une ville, un arbre" et créer du matériel éducatif et de sensibilisation, ainsi que prévoir un festival national.	2.1	Création du matériel éducatif et de sensibilisation	Du 05/24 au 11/24	<p>À ce jour, l'équipe a élaboré trois affiches en bande dessinée destinées aux sections de 3, 4 et 5 ans du pré-primaire, ainsi que des guides pédagogiques à l'usage des enseignants de ce niveau.</p> <p>Par ailleurs, trois bandes dessinées ont été conçues pour les élèves de la 1ère, 2ème et 3ème année du primaire. Ces supports sont accompagnés d'un guide pédagogique unique regroupant les trois niveaux d'étude, afin d'aider les enseignants dans leur approche pédagogique.</p> <p>Vingt-six (26) arbres ont été plantés par 30 élèves à la Baie des Rois.</p>	Achevé	La suite des livrables dépendra de la mise à disposition de la deuxième tranche du budget.
Activité 2.1.2 Préparation du Festival	2.1	Préparation du festival	11/24 au 12/24	Le budget de 5 000 USD alloué à la préparation du festival a été utilisé pour l'habillage du bus ainsi que pour d'autres supports de communication, notamment un kakemono et un photocal. Ces éléments ont permis de renforcer la visibilité du projet et de mettre en valeur le bailleur, CAFI.	Repoussé	
Activité 2.2.1 : Mise en œuvre du programme d'éducation	2.2	Recrutement de 3 écoc guides et un coordonnateur de l'Éducation à l'Environnement dédiés au programme Education Environnementale aux Jardins botanique/ Promenades d'interprétation à RWA	Du 04/24 au 12/24	<p>Le bus dédié aux promenades avec les élèves est désormais disponible à l'ANPN ;</p> <p>Dans le cadre de l'opérationnalisation des activités d'éducation et de sensibilisation, l'UNESCO a signé un</p>	Partiellement réalisé	https://www.unesco.org/fr/articles/un-bus-pour-explorer-la-nature-le-gabon-investit-dans-leducation-environnementale

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

				contrat de partenariat d'un montant de 64 000 USD. Un premier versement de 25 600 USD a été initié pour permettre à l'ANPN de lancer les activités avec les écoles.		
Activité 2.2 : Gestion	2.2	<ul style="list-style-type: none"> -Organisation d'un atelier de lancement -Mise en place et fonctionnement du Comité de Suivi Technique -Frais de communication pour l'équipe 	Du 04/24 au 12/24	<ul style="list-style-type: none"> -Stratégie de ré-engagement des acteurs et de la mise en place d'un Comité Technique plutôt que de l'organisation d'un atelier de lancement. Mise en place du Comité Technique multi-acteurs avec première réunion convoquée le 11 décembre 2024 - Frais de communication de l'équipe couverts 	Achevé	Réunions du Comité Technique et activation des groupes de travail thématiques.

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Projet approche habilitante : Le **tableau Annexe 2 des Indicateurs transversaux** a été complété et est disponible au lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1Y4S4zHWid2IKuZbgcWf2fj91zfM0TFwV>

5.1.1 Matrice des bénéficiaires

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire	0	N/A	0	N/A	Le projet aura des bénéficiaires dans le domaine de l'aménagement du territoire, mais à ce stade (première année opérationnelle de mise en œuvre), il est trop tôt pour rapporter des bénéficiaires.
Energie	0	N/A	0	N/A	N/A
Agriculture	0	N/A	0	N/A	N/A
Forêts	30 dont 15 filles et 15 garçons d'une moyenne d'âge de 10,3 ans	Moyenne : élèves bénéficiant de sessions d'éducation environnementale et	0	N/A	Elèves engagés dans l'activité de planting du 13 décembre 2024

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
		participant au planting urbain			(4ème et 5ème année du primaire)
Foncier	0	N/A	0	N/A	N/A
Mines et infrastructures	0	N/A	0	N/A	N/A
Démographie	0	N/A	0	N/A	N/A
Gouvernance	0	N/A	0	N/A	N/A
Nombre total (peut ne pas être égal à la somme des rangées ci-dessus)	30 dont 15 filles et 15 garçons d'une moyenne d'âge de 10,3 ans	Moyenne : élèves bénéficiant de sessions d'éducation environnementale et participant au planting urbain	0	N/A	Elèves engagés dans l'activité de planting du 13 décembre 2024 (4ème et 5ème année du primaire)

5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

N° du jalon dans la LOI ¹⁰	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
Activité 1	Article 1, iii. Maintenir la conversion résiduelle des forêts non HCS/HCV à des niveaux très bas tout en veillant à ce que cette conversion soit neutre en carbone (compensée par une restauration active ou un renforcement du carbone d'autres forêts)	À ce stade de la mise en œuvre du projet, il n'est pas possible de rapporter les contributions aux impacts du cadre de résultats de CAFI. Cette période de mise en œuvre a été principalement axée sur l'acquisition des équipements, la mise en place de l'équipe, le lancement des études préliminaires, la reprise des activités de la pépinière et le lancement des premières activités de terrain (surveillance ARW, campagne de planting urbain etc)	À ce stade de la mise en œuvre du projet, il n'est pas possible de rapporter les contributions aux impacts du cadre de résultats de CAFI. Cette période de mise en œuvre a été principalement axée sur l'acquisition des équipements, la mise en place de l'équipe, le lancement des études préliminaires, la reprise des activités de la pépinière et le lancement des premières activités de terrain (surveillance ARW, campagne de planting urbain etc)	N/A
Jalon 1	Jalon 1. Affectation du territoire Jalon 1. Plan d'utilisation des terres adopté et mis en oeuvre conformément aux principes des ARTICLES I et II -spécifiquement pour les secteurs de la mangrove			

¹⁰ Les Lettres d'intentions sont accessibles dans ce dossier :

https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJD8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive_link

	<p>cartographiée et du développement urbain ;</p> <p>Jalon 1c : Développement et adoption de directives et de définitions nationales pour garantir que les forêts avec HCS et HCV ne seront pas converties à d'autres utilisations des terres ;</p> <p>Jalon 1di. Les réductions du stock de carbone résultant de la conversion des forêts sont compensées par des augmentations qui valent du stock de carbone de la forêt restante et sur d'autres terres grâce à des mesures actives d'amélioration, de restauration et de maintien du stock de carbone qui sont nouvelles et supplémentaires ;</p> <p>Jalon 1d. iii. Des efforts de protection et de restauration sont mis en oeuvre, conformément à la loi gabonaise sur la protection de l'environnement, en amont de la conversion pour éviter un bilan carbone annuel négatif tout au long du processus de conversion.</p> <p>Jalon 1d iv. Promouvoir les avantages sociaux et environnementaux et minimiser et atténuer les risques sociaux et environnementaux potentiels.</p>			
<p>Jalon 3</p>	<p>Jalon 3. Amélioration de la gouvernance forestière.</p>			

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD

Carte 1 : Carte de la mission d'engagement communautaire et l'étude socio-économique (en jaune le site pré-identifié du jardin botanique et en noir la zone d'études)



Photos 2 et 3 : Consultations communautaires dans la zone périphérique de l'ARW

3) Pose des panneaux pour la délimitation et sécurisation de l'ARW

Face au défi grandissant de l'empiètement de l'aire protégée de l'Arboretum Raponda Walker qui abritera le futur jardin botanique, une stratégie de sécurisation est déployée en parallèle de l'implication des communautés. Une première action prise en 2024 a été la pose de 45 panneaux pour délimiter physiquement l'aire protégée, et rappeler au public les règles s'appliquant dans l'aire protégée.



Photo 4 : Réception des panneaux à l'ARW



Photo 5 : Modèle d'un panneau de délimitation de l'ARW

4) Lancement de la campagne de planting en milieu urbain à la Baie des Rois

Le 13 décembre 2024, la campagne de planting urbain avec les élèves a été lancé, à travers une première activité pilote de plantation de 26 arbres sur le site de la Baie des Rois, à Libreville. 30 élèves de 4^{ème} et 5^{ème} année (10 ans) de l'école publique du Bas de Gué Gué ont ainsi participé à une matinée de sensibilisation environnementale, qui a débutée avec un mot d'ouverture du Ministre des Eaux et Forêts et du Représentant Résident du PNUD, et a continué avec la plantation de 26 arbres sélectionnés du site de la pépinière de

l'Arboretum Raponda Walker qui ont la capacité de s'adapter en milieu urbain (amvout, oboba, ofoss, cola, anyueng, ozigo et ataga). Les enfants ont ensuite bénéficié d'une session d'éducation environnementale sur l'importance des arbres en milieu urbain et le cycle des plantes. Ils ont pu tous repartir avec un semis à planter chez soi.



Photo 6 : Plantation d'arbre par un élève, accompagnée par le Ministre des Eaux et Forêts et la Ministre de l'Environnement



Photo 7 : Plantation d'arbres avec les élèves et le Représentant Résident du PNUD et présentation d'une fiche technique sur l'ozigo



Photo 8 :
Elèves de l'école de Bas de Gué Gué se dirigeant vers le site du planting à la Baie des Rois



Photo 9 : Photo de groupe suite à l'activité de planting

Liens médias :

- Gabon 1ère : https://www.youtube.com/watch?v=L_3O7Bwp1qg&list=PLpXlbzVoHja5p97zSoMJSuOppOSapr7sw&index=151 (14:30-16 :40)
- Agence Gabonaise de Presse : <https://agpgabon.ga/2024/12/13/gabon-cafi-3-lancement-de-la-campagne-de-verdissement-et-de-sensibilisation-urbaine/>

- UNESCO : <https://www.unesco.org/fr/articles/plantation-de-50-arbres-libreville-une-action-pour-un-avenir-plus-vert>

5) Mise en place et activation du Comité Technique multi-acteurs du projet CAFI-3 Verdissement Urbain

Le 11 décembre 2024, le Comité Technique multi-acteurs du projet CAFI-3 Verdissement Urbain s’est réuni pour la première fois. Ce Comité réunit à la fois des représentants de l’administration (notamment Ministère de l’Environnement et du Climat, Ministère de l’Habitat, de l’Urbanisme et du Cadastre, Conseil National Climat, Ministère de l’Economie et des Participations etc), de la société civile, et du secteur privé. Cette session a permis de présenter le projet, les résultats de 2024 et grandes priorités de 2025, et de discuter de la mise en place de futurs groupes de travail plus techniques et focalisés sur les questions du jardin botanique, de l’éducation environnementale et de l’aménagement de parcs urbains.



Photo 10 : Photo de groupe du Comité Technique



Photo 11 : Réunion du Comité Technique

6) **Remise d’un bus pour les sorties de classe verte à l’ANPN**

Le Bureau de l’UNESCO au Gabon, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l’Initiative pour la Forêt de l’Afrique centrale (CAFI), a officiellement remis un bus de 30 places dédié à la sensibilisation environnementale. La cérémonie de remise officielle du bus, présidé par le Général de Brigade Maurice NTOSSUI ALLOGO, Ministre des Eaux et Forêts, Chargé du Conflit Homme – Faune marque une étape clé dans le projet visant à intégrer l’éducation au développement durable (EDD) dans le système éducatif gabonais.



Photo 12 : Photo de groupe à la cérémonie de remise du bus à l'ANPN

Liens médias :

- UNESCO : <https://www.unesco.org/fr/articles/un-bus-pour-explorer-la-nature-le-gabon-investit-dans-leducation-environnementale>

6.2 Stratégie et plan de communication

En termes de communication, il a été question tout d'abord de familiariser les nouveaux acteurs gouvernementaux aux projets CAFI. C'est ainsi qu'après la rencontre déjà réalisée avec le nouveau Ministère des Eaux et Forêts organisée fin 2023, une autre rencontre a eu lieu avec la nouvelle Ministre de l'Environnement, du Climat et du Conflit Homme-Faune suite à la scission du Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Climat. Durant ces rencontres, le partenariat CAFI a pu être expliqué et mis en avant. D'ailleurs, tout matériel développé dans le cadre du projet (note technique, termes de référence, présentation etc) inclue systématiquement le logo de CAFI. Plusieurs publications ont été faites sur les réseaux sociaux de l'ANPN, du PNUD et de l'UNESCO pour vulgariser les projets financés par CAFI auprès du public et des acteurs clés.

Par ailleurs, des actions ont été prises cette année afin d'initier des activités de communication d'ici la fin 2024. En effet, sous l'Effet 1 soutenu par le PNUD, la mission d'engagement communautaire et d'étude socio-économique conduite par l'ANPN dans les trois quartiers environnants autour du site identifié pour le jardin botanique a permis de vulgariser le projet auprès des communautés tout en comprenant davantage leur situation et leurs intérêts et motivations à être associées au projet. La sécurisation de l'ARW et du site pré-identifié pour le jardin botanique a permis également de faire de la communication sur le projet, avec une note de remerciement inséré sur les panneaux installés. Enfin, le lancement des activités de planting en milieu urbain ont également permis d'accroître la visibilité au projet, notamment avec du matériel autour du projet conçu (kit casquette-tee shirt et sac à dos) qui a été distribué aux 30 élèves qui engagés dans l'activité de plantation d'arbres. Un kakémono spécifique au projet a également été conçu, et les médias mobilisés durant l'activité de planting qui s'est déroulé à la Baie des Rois le 13 décembre 2024.

De plus, dans le cadre de l'Effet 2, l'UNESCO vise à informer la population locale sur les initiatives du programme, valoriser les partenaires et sensibiliser les enfants au développement durable. Pour la population locale, l'objectif est d'accroître la notoriété du projet à travers des supports visuels et des publications. Pour les partenaires, la visibilité est assurée par l'affichage de leurs logos sur les supports de communication. Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'Effet 2 de ce programme, l'UNESCO, bien qu'elle ne dispose pas d'un budget spécifique dédié à la communication, s'efforce de mettre en place des initiatives pour informer les populations sur les activités du projet et promouvoir la visibilité des partenaires. Notamment, un habillage du bus mis à disposition de l'ANPN avec les logos des acteurs impliqués dans le partenariat CAFI-3 Verdissement urbain permettra une visibilité accrue dans la ville.

En 2025, l'UNESCO, le PNUD et CAFI travailleront conjointement à la mise en place d'une stratégie de communication commune pour le projet.

Les tableaux ci-dessous présentent les principales activités de communication réalisées durant l'année 2024 :

Nom du projet de communication	Mission d'engagement communautaire et d'étude socio-économique avec les communautés environnantes à l'aire protégée Arboretum Raponda Walker		
Date de début du projet de communication	Juillet 2024	Date de fin du projet de communication	Janvier 2025
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :	Cette action vise à informer les communautés environnantes du projet de jardin botanique, écouter leurs contributions, idées, inquiétudes, et mieux comprendre leur situation socio-économique et comment elles pourraient être associées à ce projet.		
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)	
Communautés des trois principales zones environnantes autour du site identifié pour le jardin botanique : <ul style="list-style-type: none"> • Santa-Clara • Itembi Yoko • Iyalala 	-Meilleure compréhension du projet de jardin botanique par les communautés environnantes, y compris des retombés socio-économiques du projet et du partenariat de mise en œuvre (CAFI/ANPN/PNUD/UNESCO) -Soutien et identification des opportunités pour l'implication des communautés environnantes	-Photos des consultations communautaires disponibles ci-dessus et dans le Google drive.	

Nom du projet de communication	Lancement de la campagne de planting en milieu urbain		
Date de début du projet de communication	Décembre 2024	Date de fin du projet de communication	Décembre 2024
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :	Lancement officiel des activités de planting en milieu urbain Informer le grand public de prochaines activités de verdissement urbain et plantation d'arbres Accroître la visibilité du projet, de CAFI et des partenaires		
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)	
Grand public, gouvernement, société civile, communautés, secteur privé	-Meilleure compréhension du projet de verdissement urbain et du partenariat de	-Photos de l'activité disponibles ci-dessus et dans le lien Google drive.	

	<p>mise en œuvre (CAFI/ANPN/PNUD/UNESCO) par les parties prenantes élargies.</p> <p>-Soutien des écoles dans le cadre du partenariat pour les activités de planting et visites de la pépinière</p> <p>-Visibilité du projet, de CAFI et des partenaires</p>	<p>-Posts de l'ANPN, PNUD et UNESCO sur les réseaux sociaux : https://www.facebook.com/photo/?fbid=976389547846921&set=pcb.976439511175258</p> <p>-Couverture par les médias :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gabon 1^{ère} : https://www.youtube.com/watch?v=L_3O7Bwp1gg&list=PLpXlbzVoHja5p97zSoMJSuOppOSapr7sw&index=151 (14:30-16 :40) Agence Gabonaise de Presse : https://agpgabon.ga/2024/12/13/gabon-cafi-3-lancement-de-la-campagne-de-verdissement-et-de-sensibilisation-urbaine/
--	---	--

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

a) Taux de décaissements du projet.

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage : Jan-Dec 2024	D) Dépenses annuelles	E) Solde au 31 décembre 2024	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage*	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
Effet 1 : Les citoyens ont accès à des jardins et des parcs forestiers	1 407 286	242 198	82 888	1 324 398	34%	6%	44 964
Produit 1.1 : La pépinière de l'ARW est agrandie	869 111	129 198	78 387	790 724	61%	9%	44 964
Produit 1.2 : Le jardin botanique national à l'ARW est planifié, construit et entretenu	538 175	113 000	4 501	533 674	4%	0,8%	0
Produit 1.3: Des parcs urbains .et des projets de verdissement publics sont planifiés, achevés, mis en œuvre et maintenus	0	0	0	0	0%	0%	0
Project management (incluant équipe partenaire d'exécution et de mise en œuvre)	53 139	94 200	57 773	-4 634	61%	109%	0
Effet 2. Les Gabonais comprennent et apprécient mieux les initiatives de conservation des forêts et d'atténuation du changement climatique.	244 000	244 000	195 259	48 741	80%	80%	44 619
Produit 2.1: l'initiative "une personne, un arbre" est planifiée et mise en œuvre	35 000	35 000	35 000	0	100%	100%	0

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

Produit 2.2: Un centre d'éducation et de sensibilisation du jardin botanique est construit et une campagne de sensibilisation est mise en œuvre	209 000	209 000	160 259	48 741	77%	77%	44 619
Total Coûts Résultats	1 704 425	580 398	335 920	1 368 505	58%	20%	89 583
Total Coûts M&E	0	0	0	0	0%	0%	0
Coût Total Indirect (7%)	119 309,75	40 628	23 514	95 795	58%	20%	6 271
Total	1 823 734,75	621 026	359 434	1 464 300	58%	20%	95 854

* Le taux de décaissement n'intègre pas les montants engagés.

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

Le tableau 8.2 / Annexe 3 est disponible sur le Drive au lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1Y4S4zHWid2IKuZbgcWf2fj91zfMOTFwV>

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ¹¹	Dépenses cumulatives en US \$ ¹²	Commentaires
Effet 1 : Les citoyens ont accès à des jardins et des parcs forestiers	<u>Indicateur 1</u> : Nombre de personnes visitant des jardins, des parcs, ventilé par sexe Progrès : 0	6%	Tenue tardive du Comité de Pilotage en 2023, suivie de la période électorale puis transition politique et nouvelle administration, requérant un engagement avec la nouvelle équipe et donc un ralentissement des activités. Contexte et point de départ du projet différent avec incendie de la pépinière. Progrès vers cet indicateur requiert d'avoir le jardin botanique construit. Des premiers résultats ont cependant été atteints durant la période de mise en œuvre, comme détaillé ci-dessous.
<i>Produit 1.1 : La pépinière est agrandie</i>	<u>Indicateur 1.1</u> : Nombre de m ² d'infrastructure de pépinière et nombre de propagules cultivées Progrès : 0m ² (Pépinière brûlée), 400m ² de propagules	9%	Tenue tardive du Comité de Pilotage, suivie de la période électorale puis transition politique et nouvelle administration, requérant un engagement avec la nouvelle équipe et donc un ralentissement des activités. Changement de contexte avec pépinière brûlée. De ce fait, la base de cet indicateur doit être revue à la baisse avec 0m ² de construction au lieu de 10 000m ² . Durant la période de rapportage, des progrès substantiels sont cependant à noter avec le rééquipement de la pépinière, la reconstitution de l'équipe et la reprise des activités, incluant coordination d'une activité de planting avec
Activité 1.1.1 : Zone d'extension de la pépinière		6,43%	
Activité 1.1.2 : Structures et infrastructures des jardins botaniques		0%	
Activité 1.1.3 : Machines et matériel		14,32%	
Activité 1.1.4 : Personnel		20,88%	

¹¹ Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

¹² Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

Activité 1.1.5 : Instituer un programme de collecte de semences		0%	des enfants et une mission de prospection de nouvelles semences. De plus, une mission d'engagement communautaire et d'étude socio-économique a été menée, et une mission de layonnage et cartographie du site pré-identifié pour le jardin botanique préparée.
Produit 1.2 : Créer le Jardin Botanique National à la forêt de la Mondah		0,84%	
Activité 1.2.1 : Plan directeur et conception architecturale du Jardin botanique	<u>Indicateur 1.2.1</u> : Ha de jardins plantés Progrès : 0	1,68%	Tenue tardive du Comité de Pilotage en 2023, suivie de la période électorale puis transition politique et nouvelle administration, requérant un engagement avec la nouvelle équipe et donc un ralentissement des activités. Contexte et point de départ du projet différent avec incendie de la pépinière. Progrès vers cet indicateur requiert d'avoir le jardin botanique construit.
Activité 1.2.2 : Eléments structurels du jardin botanique	<u>Indicateur 1.2.2</u> : Nombre d'expositions réalisées Progrès : 0	0%	
Activité 1.2.3 : Eléments structuraux du jardin botanique (doublon)	<u>Indicateur 1.2.3</u> : Nombre d'espèces produites et conservées dans le nouveau jardin botanique Progrès : 0	0%	
Activité 1.2.4 : Eléments extérieurs		0%	
Activité 1.2.5 : Opérations		0%	
Activité 1.2.6 : Acquisition d'espèces pour les jardins et les parcs		0%	
Produit 1.3: Des parcs urbains et des projets de verdissement publics sont planifiés, achevés, mis en œuvre et maintenus		0%	
Activité 1.3.1 : Réaliser un exercice de cartographie de la ville de Libreville pour identifier les sites potentiels	<u>Indicateur 1.3.1</u> : Ha de parcs urbains créés Progrès : 0	0%	
Activité 1.3.2 : Conception et réalisation des parcs de Libreville	<u>Indicateur 1.3.2</u> : Nombre d'arbres plantés Progrès : 0	0%	
Activité 2.2.2 : Gestion / Project management	N/A	108,72%	Tenue tardive du Comité de Pilotage, suivie de la période électorale puis transition politique et nouvelle administration, requérant un engagement avec la nouvelle équipe et donc un ralentissement des activités. Allocation d'un budget pour les services d'appui du PNUD afin de pouvoir exécuter efficacement le rôle d'assistance technique et

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

			agence fiduciaire, suite à l'accord du Secrétariat CAFI et du Partenaire d'exécution.
Effet 2 : Les Gabonais comprennent et apprécient mieux les initiatives de conservation des forêts et d'atténuation du changement climatique.	<u>Indicateur 2 :</u> Perception positive des populations urbaines à l'égard des forêts, ventilée par sexe. Progrès : 0	100%	
<i>Produit 2.1: l'initiative "une personne, un arbre" est planifiée et mise en œuvre</i>		100%	
Activité 2.1.1 : Élaborer un plan pour l'initiative "une ville, un arbre" et créer du matériel éducatif et de sensibilisation, ainsi que prévoir un festival national.	<u>Indicateur 2.1 :</u> Nombre de semis/arbres plantés Progrès : 0	100%	L'UNESCO, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, a développé des supports pédagogiques sur l'éducation au développement durable pour le pré-primaire et le primaire. Les principaux livrables incluent un rapport diagnostique, des affiches illustrées et des bandes dessinées pour les élèves, ainsi que des guides pédagogiques pour les enseignants.
Activité 2.1.2 Préparation du Festival		100%	L'intégralité de ce budget a été utilisée en 2024 pour renforcer la communication autour du projet. Cela a permis de réaliser l'habillage du bus ainsi que la conception d'un photocal et d'un kakemono.
<i>Produit 2.2: Un centre d'éducation et de sensibilisation du jardin botanique est construit et une campagne de sensibilisation</i>	<u>Indicateur 2.2 :</u> a) Nombre et fréquentation des programmes et clubs d'éducation b) nombre de personnes éduquées par programme, ventilé par sexe c) nombre d'émissions de radio et de télévision diffusées	77%	

<i>n est mise en œuvre</i>	Progrès : a) 0, b) 0, c) 0		
Activité 2.2.1 : Mise en œuvre du programme éducatif		77%	Il y a eu des progrès dans la mise en œuvre du produit 2.2. En effet, Dans le cadre de l'opérationnalisation des activités d'éducation et de sensibilisation, l'UNESCO a signé un contrat de partenariat d'un montant de 64 000 USD. Un premier versement de 25 600 USD a été effectué pour permettre à l'ANPN de lancer les activités avec les écoles. Par ailleurs, le bus Toyota Coaster de 30 places dédié aux promenades éducatives et aux classes vertes avec les élèves est désormais disponible à l'ANPN.
Total	N/A	19%	

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

Ce tableau n'est pas rempli dans le Prodoc. Il sera complété d'ici le prochain rapport, avec les orientations du Secrétariat CAFI.

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire			
Foncier			
Agriculture			
Forêt			
Energie			
Mines et Hydrocarbures			
Démographie			
Gouvernance			

7.2 Suivi des Contrats

Aucun contrat de plus de 100 000 USD n'ont été signé durant l'année 2024 avec une entité privée.

En revanche, l'accord de partie responsable entre le PNUD et l'ANPN a été signé pour la mise en œuvre de l'Effet 1.

N°	Intitulé et thématique	Type	Sous type (voir liste Template)	Montant du contrat (USD) ¹³	Date signature accords	Commentaires
1	Lettre d'accord entre le PNUD et l'ANPN	Entité publique	Administration publique nationale	1 460 425	12/03/24	Lettre d'accord signée entre le PNUD et l'ANPN pour la réalisation de la mise en œuvre des activités de l'Effet 1.

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

À ce jour, le projet continue dans son exécution avec **un taux global d'exécution de 19% de la première tranche, représentant un montant de 359 434 USD**. Globalement, la situation politique du pays, la mise en place d'une nouvelle équipe de coordination chez le partenaire d'exécution (ANPN) et le changement de baseline suite à l'incendie de la pépinière ont ralenti la mise en œuvre du projet, mais le travail réalisé durant l'année 2024 a permis de poser de bonnes bases, une réelle appropriation du projet par la nouvelle équipe et une adaptation au contexte évolutif.

Sous l'Effet 1, mis en œuvre par l'ANPN avec le soutien du PNUD, un taux global d'exécution de 13% peut être rapporté, correspondant à un budget exécuté de 185 625 USD. Durant cette période, les résultats clés incluent :

- La reprise des activités de la pépinière, avec notamment l'achat du matériel nécessaire pour les activités de la pépinière et la reconstitution de l'équipe pépinière. La pépinière a désormais repris ses activités quotidiennes et une première mission d'identification d'espèces d'intérêt à l'Arboretum Raponda Walker (ARW) a pu être conduite. De plus, la coordination d'une première activité de planting urbain a été organisée depuis la pépinière en récupérant les semis ayant résisté à l'incendie, et a permis de planter 26 arbres à la Baie des Rois en mobilisant 30 élèves.
- Les missions pour la collecte de données liées au design du jardin botanique ont également été préparées et lancées – notamment la première phase de la mission d'engagement communautaire et de collecte de données socio-économiques a été conclue, et la mission de layonnage et cartographie du site est prête à démarrer dès janvier 2025.
- Les besoins clés pour la bonne mise en œuvre du projet ont été identifiés avec le recrutement d'un cabinet d'experts en jardins botaniques et verdissement urbain qui vont pouvoir accompagner techniquement les étapes pour l'aménagement du jardin botanique et d'espaces verts en ville. Le processus a été lancé en octobre 2024, initialement pour un consultant individuel, mais n'a pas abouti dû à la diversité des expertises recherchées, difficiles à combiner en une personne. Le processus a donc été relancé pour le recrutement d'un cabinet, et sera finalisé début 2025. Quant à l'accompagnement sur les questions d'aménagement et de construction, un cabinet d'aménageur-architecte-ingénieur spécialisé en aménagement durable a été identifié et un partenariat est en cours d'élaboration. Ces expertises seront cruciales pour accompagner et accélérer la mise en œuvre du projet en 2025 et accompagner les études techniques préliminaires pour le design du jardin botanique, la définition de la vision du jardin botanique, la réhabilitation de la pépinière et l'aménagement d'un parc urbain.

¹³ Ces montants comprennent les coûts totaux du budget du Partenaire d'exécution ainsi que les coûts de gestion. Les coûts indirects du PNUD (7%) ne sont pas pris en compte ici.

- Des missions de surveillance de l'ARW ont également été lancées, conformément au plan de gestion de l'aire protégée, et des équipements livrés pour renforcer la capacité de l'aire protégées, et des mesures prises pour renforcer la délimitation et sécurisation de la zone, avec notamment l'installation de panneaux.

Bien que des progrès aient été réalisés, il est également important de noter quelques défis auxquels le projet a fait face et qui expliquent les délais rencontrés dans l'exécution des activités conformément au plan de travail. En effet, comme mentionné ci-dessus, l'incendie de la pépinière, identifié comme moteur pour la production d'arbres pour le futur jardin botanique et le démarrage des activités liées à l'éducation environnementale a requis une adaptation des activités et de la chronologie du projet. Les activités de la pépinière ayant été stoppées pendant plusieurs mois, et compte tenu de l'empiètement grandissant des communautés environnantes dans l'ARW, la conduite d'une mission de sensibilisation et d'engagement des communautés et d'identification de leur situation socio-économique est alors devenue prioritaire avant le démarrage d'autres activités, afin d'assurer leur réalisation dans un climat de collaboration ainsi que la durabilité des résultats. Ce changement de contexte et les pressions croissantes exercées par les populations dans l'ARW renforce le caractère stratégique du projet, vu comme une solution génératrice de revenus tout en renforçant la protection de l'ARW et offrant des opportunités d'éducation environnementale. Par ailleurs, il est important de mentionner qu'une nouvelle équipe de coordination a été mise en place à l'ANPN début 2024, qui a ainsi dû se familiariser avec les procédures du PNUD pour la mise en œuvre de projet. Des formations ont ainsi été organisées par le PNUD sur les processus d'achats et le rapportage financier afin d'accompagner au mieux le partenaire de mise en œuvre et le renforcement de son manuel de procédures, conformément aux recommandations qui ont émanées de la micro-évaluation/HACT. Par ailleurs, il est important de noter que le Coordonnateur de projet nommé à l'ANPN n'a pu s'investir sur ce projet qu'à temps partiel, causant quelques ralentissements dans la mise en œuvre.

Une stratégie d'accélération de la mise en œuvre du projet a ainsi été définie pour 2025, reposant sur :

- Désignation d'un Coordonnateur national à l'ANPN à temps plein sur ce projet ;
- Lancement de larges processus d'achat (aménagement parc urbain; réhabilitation pépinière) en 2025 ;
- Accroissement du soutien du PNUD pour les processus d'achats à la demande du partenaire d'exécution;
- Stratégie d'accélération de la mise en œuvre avec l'aménagement d'un parc urbain sur la base de plans pré-existants ;
- Accroissement des activités de renforcement des capacités du partenaire d'exécution.

Les mesures prises assureront que les délais connus seront rattrapés par la suite, tout en garantissant des résultats durables, avec cette stratégie de mise en œuvre adaptée au contexte évolutif du projet.

Sous l'Effet 2 (UNESCO), les avancées se sont poursuivies au cours du dernier semestre de l'année 2024, atteignant un taux cumulatif d'exécution de **80%**, soit un montant de **195 259.44 USD**. Cela a notamment permis d'engager le budget conformément au PTBA approuvé par CAFI. Des contrats avec les partenaires d'exécution à savoir l'ANPN et le Ministère de l'Education Nationale ont été signés. Le taux d'exécution de chaque contrat est bien avancé, et les livrables reçus sont conformes aux attentes.

Le partenariat avec l'ANPN vise à renforcer la littératie environnementale et l'engagement civique à travers l'éducation, en mettant l'accent sur les politiques de conservation des forêts et de lutte contre le changement climatique. Les principales tâches comprennent la gestion du personnel, incluant le recrutement du Coordonnateur de l'Education Environnementale et les trois écoguides, la fourniture d'expertise technique

en Éducation au Développement Durable (EDD), et la supervision de la création de supports pédagogiques, tels que des affiches et des bandes dessinées pour les jeunes enfants. Des promenades d'interprétation, des activités de plantation à la Baie des Rois, ainsi que des sorties en nature seront organisées pour sensibiliser les élèves. De plus, l'acquisition de matériel (ordinateurs, appareil photo etc.) et l'implication des élèves dans les activités de réhabilitation de la pépinière sont prévues. Le financement total de 64 000 USD est réparti en plusieurs tranches et premier versement de 25 160 USD a été effectué, couvrant les coûts de démarrage.

Le partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, vise à promouvoir la littératie environnementale et l'engagement civique à travers l'éducation. La contractualisation implique la fourniture d'une expertise technique par l'équipe de vingt experts du Ministère de l'Éducation nationale, chargés de concevoir des outils pédagogiques en Éducation au Développement Durable (EDD). Les tâches incluent la coordination de la création d'affiches en bande dessinée pour les sections pré-primaire et de bandes dessinées pour les classes du primaire, ainsi que l'organisation de réunions de validation des livrables avec toutes les parties prenantes. Le financement total de 35 000 USD a été épuisé cette année.

Ce financement a permis d'atteindre les résultats concrets ci-après :

- Un rapport sur l'éducation environnementale au Gabon, servant de base stratégique pour des interventions futures ;
- Une (1) affiche en Bande dessinée pour la Petite Section (3 ans) du pré-primaire ;
- Un (1) guide Pédagogique pour la Petite Section (3 ans) du pré-primaire ;
- Une (1) affiche en Bande dessinée pour la Moyenne Section (4 ans) du pré-primaire ;
- Un (1) guide Pédagogique pour la Moyenne Section (4 ans) du pré-primaire ;
- Une (1) affiche en Bande dessinée pour la Grande Section (5 ans) du pré-primaire ;
- Un (1) guide Pédagogique pour la Grande Section (5 ans) du pré-primaire ;
- Une (1) bande dessinée pour la 1ère année du primaire ;
- Un (1) guide Pédagogique pour la 1ère année du primaire.
- Une (1) bande dessinée pour la 2ème année du primaire ;
- Un (1) guide Pédagogique pour la 2ème année du primaire.
- Une (1) bande dessinée pour la 3-ème année du primaire ;
- Un (1) guide Pédagogique pour la 3-ème année du primaire.
- Un bus Toyota coaster de 30 places dédié aux promenades éducatives et aux classes vertes avec les élèves est désormais disponible à l'ANPN.

Ainsi, les résultats obtenus, autant sous l'Effet 1 que sous l'Effet 2 sont tangibles et alignés sur le plan de travail et budget annuel (PTBA) validé par CAFI.

Concernant les activités liées au genre, toutes activités engagées jusqu'à maintenant incluent un aspect genre, avec la présence de femmes dans les équipes de mission de l'ANPN (socio-économique, layonnage) mis en avant. Pas de budget spécifique n'a pour l'instant été attribué à des activités liées au genre, mais il est prévu de recruter un consultant Expert en Jardin Botanique qui viendra fournir un appui technique au projet pour guider l'aménagement du projet, et qui aura également comme mission d'assurer l'inclusion sociale et de donner des orientations sur comment intégrer l'aspect genre dans le projet. Par ailleurs, dans les activités de 2025, il est prévu de recruter un consultant qui développera un plan d'action genre pour assurer l'intégration de cette dimension transversale dans toutes les activités du projet.

Enfin, quant à la demande pour la prochaine tranche de financement, il est envisagé que la demande soit réalisée durant l'année 2025, lorsqu'un taux d'exécution global plus élevé sera atteint. Le Conseil National Climat a déjà entamé les travaux concernant le rapport sur les captures des émissions de carbone, qui devrait

pouvoir être finalisé et soumis en 2025. Si des fonds suffisants pour continuer les activités sont disponibles sous l'Effet 1, un défi est cependant identifié sous l'Effet 2, sous lequel seuls 6 mois d'activité avaient été initialement budgétisés sous la première tranche de financement. Les activités de l'Effet 1 ayant été étalées sur une plus longue période dû au changement de contexte, des fonds supplémentaires pour maintenir la continuité des activités sous l'Effet 2 sont nécessaires.

Cependant, l'UNESCO dispose de 15 000 USD pour garantir la continuité des contrats du personnel chargé de la coordination du projet en 2025. Ce financement permettra d'assurer le suivi des activités en cours jusqu'au décaissement de la seconde tranche.

7.4 Mobilisation de ressources

Par la soumission d'une proposition de projet visant à verdir le Grand Libreville au huitième cycle de financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF), le Ministère de l'Environnement et du Climat, avec le soutien du PNUD, cherche à mobiliser des ressources supplémentaires qui viendraient compléter celles allouées sous le programme CAFI 3 Verdissement Urbain. Une proposition de projet à hauteur de 8,092,698 USD a ainsi été soumise au Conseil du FEM en juin 2024, qui a validé l'enveloppe pour la phase de design du projet (PPG, ou Project Preparatory Grant), avec une soumission du document de projet prévue pour juin 2025 au GEF, et un début de projet estimé pour décembre 2025. Ce projet témoigne de l'intérêt du gouvernement pour l'impulsion d'initiatives pour verdir et rendre la ville de Libreville plus durable. Ce projet n'est pas du « co-financement » selon la définition de CAFI mais plutôt de la « finance parallèle » dans le sens où le projet CAFI 3 Verdissement Urbain n'est pas dépendant de ce projet du FEM-8 pour atteindre ses objectifs, mais il présente une réelle opportunité pour venir compléter et amplifier les résultats du CAFI 3 Verdissement Urbain, ou mobiliser du co-financement durant la phase de design du FEM-8, s'il est identifié que cela est nécessaire. Le projet CAFI 3 Verdissement Urbain a notamment été identifié comme co-financement pour le projet FEM-8.

7.5 Audits

Il est prévu qu'un audit sera réalisé sur les dépenses effectuées par l'ANPN sur l'année fiscale 2024. Ainsi, le recrutement du cabinet d'audit sera finalisé début 2025 et l'exercice lancé durant le premier trimestre de 2025. Par ailleurs, il est à noter l'appui continué fourni par le PNUD durant l'année 2024, avec la conduite de vérification des justificatifs de dépenses lors des avances de fonds et des dossiers de paiement directs, afin d'accompagner l'ANPN et contribuer à son renforcement de capacités.

7.6 Révisions budgétaires

Pour l'Effet 1, un budget de 1 562 654,75 USD a été validé, conformément à l'enveloppe de la première tranche de 1 562 967 USD, durant le COPIL du 15 juin 2023. Cependant, face aux défis connus durant le deuxième semestre 2023, un plan de travail trimestriel a été développé par l'équipe de coordination début 2024 avec un budget de 220 124,68 USD, sur lequel s'est basé la mise en œuvre du projet durant le premier semestre de 2024. Une révision budgétaire à la hausse pour un budget total de 359 946 USD a été effectuée au quatrième trimestre 2024.

Aussi, le manque d'un budget permettant de couvrir les services d'appui et d'assurance qualité du PNUD pour l'Effet 1 a été identifié et discuté avec le partenaire d'exécution et le Secrétariat CAFI lors de leur visite en février 2024. En effet, si cela avait été fait pour l'UNESCO durant le développement du projet, cela n'était pas le cas pour le PNUD. Suite à la recommandation du Secrétariat CAFI de réallouer en interne au projet un budget pour couvrir ces frais, et l'accord du Responsable du partenaire de mise en œuvre, 49 000 USD ont été réalloués et validés à travers les plans de travail trimestriels pour couvrir les services d'appui et d'assurance qualité, et un montant sera également inséré dans le prochain plan de travail annuel qui sera soumis au COPIL.

8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIL de projet	1	0	Prévu pour le 20 décembre 2024, mais repoussé à janvier 2025 sur demande du Ministre des Eaux et Forêts	N/A
Comité Technique de Gestion	1	1	11 décembre 2024	https://drive.google.com/drive/folders/1vGUoYCI7tfx_BfAzplaCY4EI2eBaFgKE
Missions de suivi terrain	1	0	9 juillet 2024	Visite du site de la pépinière prévue

8.2 Evaluations

Le projet entamant seulement sa deuxième année de mise en œuvre, aucune évaluation n'a été conduite jusqu'à présent, au-delà des mécanismes de suivi évaluation conformément aux exigences de CAFI, du PNUD et de l'UNESCO. Il est cependant prévu qu'une évaluation à mi-parcours soit commissionnée en 2025, conformément aux règles d'évaluation des projets PNUD.

8.3 Intégration des leçons apprises

Points d'apprentissage	Plan d'action et intégration dans le projet
L'engagement des communautés et leur intégration et soutien pour le projet sont clefs, et un facteur pouvant influencer la réussite et durabilité des résultats du projet	Une mission d'engagement communautaire et de collecte de données socio-économiques a été planifiée et lancée. Par ailleurs, de nouvelles idées quant à l'intégration des communautés dans le jardin botanique avec par exemple des espaces d'agriculture sont proposées. Il sera recommandé

	qu'un représentant des communautés environnantes joigne le groupe de travail spécifique au jardin botanique.
Avant de commencer un travail aussi important que l'aménagement d'un jardin botanique, un travail préliminaire de définition de la vision du jardin par une approche participative est essentiel pour fédérer les parties prenantes autour du projet	L'aménagement du jardin botanique a été repoussé afin de pouvoir faire toutes les études nécessaires ainsi qu'un processus participatif de définition de la vision du jardin botanique, notamment dans un contexte avec de nouvelles autorités.
Afin de permettre un soutien efficace du partenaire de mise en œuvre dans l'exécution du projet, il est important de prévoir un budget pour les services d'appui et d'assurance qualité.	Si cela a été fait pour l'UNESCO durant le développement du projet, avec un budget propre au soutien fourni, cela n'a pas été le cas pour le PNUD. Une lettre d'accord et une lettre de fourniture de services d'appui ont été signées début 2024, conformément aux procédures du PNUD, et spécifiant le soutien technique fourni par le PNUD. La problématique concernant l'allocation d'un budget pour l'appui du PNUD a été discutée avec le Secrétariat CAFI lors de leur visite en février 2024, qui a recommandé la réallocation en interne dans le projet d'un budget pour couvrir ces frais, puis avec le responsable du partenaire d'exécution qui a donné son accord pour qu'un budget couvrant les services d'appui et d'assurance qualité du PNUD soit réalloué du projet. Ainsi, 49 000 USD ont été réalloués et validés à travers les plans de travail trimestriels de 2024, et un montant sera également inséré dans le plan de travail annuel qui sera soumis au COPIL.
Il ne peut être envisagé d'aménager durablement un jardin botanique si l'aire protégée qui va l'abriter est sous pression face à une expansion urbaine et un empiètement grandissant. La stratégie d'aménagement du jardin botanique doit donc intégrer une composante de renforcement de la protection de l'Arboretum Raponda Walker.	Le site pré-identifié pour le jardin botanique étant installé sur une partie de l'Arboretum Raponda Walker, un appui pour renforcer la surveillance et la protection de cette aire protégée a été apporté cette année, et continuera en 2025.
Un projet touchant aux thématiques d'aménagement urbain et de recherche scientifique avec l'aménagement d'un jardin botanique ne peut être implémenté par un seul acteur. Il est essentiel d'avoir une approche multi-acteurs.	Un Comité Technique multi-acteur rassemblant les acteurs sectoriels clés impliqués dans le projet a été mis en place et s'est réuni pour la première fois le 11 décembre 2024. Il est également envisagé de mettre en place des groupes de travail thématiques multi-acteurs pour assurer une approche inclusive et participative dans la mise en œuvre du projet.
Face aux contraintes budgétaires publiques, il est essentiel de penser dès maintenant à des mécanismes qui pourront assurer la maintenance et la pérennité des aménagements que le projet va	En 2025, il est prévu d'avoir le soutien d'un cabinet d'experts en jardins botaniques, dont l'un des livrables sera d'accompagner le développement d'un modèle économique du futur jardin botanique. Cette étude permettra d'apporter des

soutenir, autant en termes de parcs urbains que du jardin botanique.	éléments pour éclairer la phase de design, afin de s’assurer que des activités économiques puissent être insérées dans le jardin.
Avant de commencer la mise en œuvre de l’activité 2.1.2 (Préparation du Festival), qui est une action très importante du projet, il est nécessaire de mieux cerner les attentes du gouvernement gabonais. Bien que le PRODOC fournisse certaines orientations, il reste des zones d’ombre à clarifier concernant le festival.	Nous avons repoussé l’exécution de cette activité car nous estimons qu’il est primordial d’associer toutes les parties prenantes dès la phase de préparation du festival. Cela nous permettra de définir ensemble la vision et la stratégie à adopter pour une meilleure mise en œuvre sur le terrain. Ce processus garantira l’adhésion de tous les partenaires et un meilleur suivi des activités sur le terrain.

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

L’incendie de la pépinière et la transition politique initiée au Gabon ont requis une adaptation de la stratégie du projet avec les ajustements suivants, comme approuvé par le Comité de Pilotage le 15 juin 2023 (plan de travail 2023-2024) et le Responsable du Partenaire d’Exécution le 12 mars 2024 et 29 octobre 2024 (plans de travail trimestriel) :

- Insertion de travaux de réhabilitation de la pépinière avant son agrandissement et l’aménagement du jardin botanique
- Achat d’équipements supplémentaires pour la pépinière suite à la perte du matériel
- Travail de définition participatif de la vision du jardin botanique
- Chronologie des activités révisée pour garantir l’exécution d’une mission d’engagement communautaire et de collecte de données socio-économiques des communautés environnantes avant le démarrage d’autres activités y compris sur le site de la pépinière, suite à l’arrêt des activités lié à l’incendie
- Renforcement de la surveillance et protection de l’Arboretum Raponda Walker

Ces changements pourraient requérir des ajustements relatifs aux indicateurs du projet, avec notamment la ligne de base de la superficie de la pépinière à réviser et possiblement un nouveau produit à insérer sous l’Effet 1 avec un nouvel indicateur, pour capturer le travail lié à la définition de la vision du jardin botanique. Ces changements seront soumis à la validation du prochain COPIL.

9. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

L’approche genre et d’inclusion des groupes vulnérables est intégrée à toutes les activités menées dans le cadre du projet. Notamment, en 2024 :

- La conduite de la première phase de la mission d’engagement communautaire et d’étude socio-économique auprès des communautés environnantes de l’aire protégée de l’Arboretum Raponda Walker a permis d’avoir des données désagrégées par sexe concernant ces communautés, y compris concernant leurs moyens de subsistance. Ces communautés vivant dans une zone péri-urbaine, peuvent être considérées vulnérables car pour la majorité, elles disposent de sources de revenus limitées. Les données collectées, qui seront disponibles dans un rapport livré durant le premier trimestre 2025 après conduite de la deuxième phase de l’étude, fourniront des informations précieuses pour définir et intégrer des actions sensibles au genre et visant à soutenir les groupes

vulnérables. A travers cette étude couvrant la zone périphérique autour du jardin botanique, 110 ménages ont été recensés, pour une population de 1202 individus dont 620 de sexe masculin et 582 de sexe féminin. Plusieurs associations de femmes ont également pu être identifiées, notamment dans la zone de Santa Clara, qui pourront être soutenues dans le cadre du projet et de leur implication dans le projet de jardin botanique.

- Par ailleurs, dans le plan de travail de 2025, un budget a été réservé pour le développement d'une analyse et d'un plan d'action sur le genre, afin de guider les actions du projet sur la thématique du genre.
- Le lancement de la première campagne de planting urbain s'est réalisé en partenariat avec l'école publique du Bas de Gué Gué. Un accent a été mis sur les écoles publiques, celles-ci bénéficiant de manière générale de moins d'activités extra-scolaires que des écoles privées. L'accent a été mis sur l'inclusion des jeunes filles, avec 15 filles et 15 garçons qui ont été impliqués dans l'activité. La session d'éducation environnementale suivant le planting a été animée par la Gestionnaire pépinière, démontrant ainsi aux jeunes filles la possibilité pour les femmes d'être impliquées dans des travaux physiques de plantation, qui peuvent parfois être perçus comme des travaux d'hommes.
- Enfin, alors qu'il est envisagé de soumettre au prochain COPIL une structure révisée du projet et de renforcer le cadre de résultats, les indicateurs clés concernant les bénéficiaires seront désagrégés par sexe.

Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	Conduite de la mission d'engagement communautaire et d'étude socio-économique	Obtention de données désagrégées par sexe – Le rapport sera disponible d'ici le premier trimestre 2025.	N/A
Suivi-évaluation	N/A	N/A	N/A

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui , indiquer la date : Non

Une étude d'impact n'a pas encore été effectuée, mais il est prévu d'en réaliser une avant la réhabilitation de la pépinière sur le site de l'ARW et l'aménagement du jardin botanique et des parcs urbains.

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) Le projet at/il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui Non **X**

Le projet n’a pas développé de plan de gestion environnemental et social à ce stade de mise en œuvre, mais il est prévu d’en développer un suite aux études d’impact environnemental et social.

Il est également important de noter que le projet a réalisé un examen des standards environnementaux et sociaux conformément aux politiques du PNUD durant la phase de développement du projet, qui a identifié de potentiels risques et défini le niveau de risque global du projet comme Faible. De ce fait, un plan de gestion mandataire n’a pas été développé en amont du projet. Il est prévu de faire une révision de cet examen des risques environnementaux et sociaux en 2025, afin d’évaluer si le niveau de risque demeure le même ou s’il a évolué.

c. Gestion des plaintes et recours

A ce stade du projet, le projet se repose sur le [mécanisme de collecte et gestion de plaintes du PNUD](#) et n’a pas développé un mécanisme spécifique au projet. Selon les recommandations des études d’impact environnemental et social et les plans de gestion relatifs, il pourrait être envisagé d’en développer un spécifique au projet si besoin. Les conclusions de la mission d’engagement communautaire et de collecte de données socio-économiques pourront également guider le projet sur cette question.

d. Garanties de Cancún

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

Garanties de Cancun	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l’accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)	A travers le projet d’aménagement du jardin botanique et de parcs urbains, ainsi que les actions en termes d’éducation environnementale, le projet contribue à protéger les forêts naturelles, favoriser l’accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité, notamment sur le site de l’Arboretum Raponda Walker, qui est une aire protégée faisant face à des pressions grandissantes, et les sites des futurs parcs urbains et projets de verdissement en ville.	Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	A travers l’accompagnement fourni au partenaire d’exécution, de bonnes pratiques de gestion de projet incluant transparence et bonne gouvernance sont transmises. La micro-évaluation conduite conformément aux règles du HACT du PNUD a pu identifier des secteurs dans lesquels	Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.

	<p>des améliorations pourraient être apportées au niveau du manuel de procédures et du fonctionnement de l'organisation, et le PNUD offre un appui technique au partenaire pour appliquer les recommandations formulées par le cabinet d'audit et de conseil à l'issue de la micro-évaluation, permettant ainsi de renforcer les capacités du partenaire d'exécution et d'accroître la transparence et bonne gouvernance dans son fonctionnement.</p> <p>Des mesures de bonne gouvernance sont également prises à l'échelle du projet, avec la mise en place en 2024 d'un Comité Technique multi-acteur.</p>	
<p>Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)</p>	<p>Il est peu probable que la mise en œuvre de ce projet ne génère des pertes et dommages subis par les communautés et autres parties prenantes. En revanche, il est prévu d'associer les communautés environnantes à l'Arboretum Raponda Walker et le site du jardin botanique afin de s'assurer qu'elles bénéficient de ce projet, et qu'un mécanisme de gestion des griefs soit établi si besoin.</p>	<p>Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.</p>
<p>Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancún f ; IFC norme 1)</p>	<p>Les communautés environnantes seront associées au projet d'aménagement du jardin botanique afin qu'elles en tirent des bénéfices économiques et sociaux. Une mission d'engagement communautaire et de collecte de données socio-économiques a été conduite en 2024 afin d'informer au mieux les actions à prendre relatives à ce principe. Un comité technique multi-acteur a également été établi afin que l'ensemble des parties prenantes puisse être engagées et tirer bénéfice du projet.</p>	<p>Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.</p>
<p>Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones</p>	<p>Les communautés environnantes seront associées au projet d'aménagement du jardin botanique afin qu'elles en tirent des bénéfices économiques et sociaux. Une mission d'engagement communautaire et de collecte de données socio-économiques a été conduite en 2024 afin d'informer au mieux les actions à prendre relatives à ce principe. Il est envisagé que de nouvelles opportunités économiques seront générées, avec des zones agricoles intégrées dans le jardin botanique et de nouvelles activités économiques émergentes à travers le projet.</p>	<p>Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.</p>
<p>Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales</p>	<p>Les communautés environnantes seront associées au projet d'aménagement du jardin botanique afin qu'elles en tirent des bénéfices économiques et sociaux. Une mission d'engagement communautaire et de collecte de données socio-économiques a été conduite en 2024 afin</p>	<p>Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.</p>

(Cancun d)	d’informer au mieux les actions à prendre relatives à ce principe. Un comité technique multi-acteur a également été établi afin que l’ensemble des parties prenantes puisse être engagés et tirer bénéfice du projet.	
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu’ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)	Le PNUD et l’UNESCO sont tenus par des règles strictes assurant le respect des droits humains y compris des travailleurs et des droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées. L’examen liés aux standards environnementaux et sociaux (PNUD) permet notamment d’identifier des risques relatifs à ces aspects et de développer des mesures pour les éviter ou atténuer. Cette approche s’applique également au projet CAFI 3 Verdissement urbain.	Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;	Le projet est mis en œuvre par l’ANPN, une agence gouvernementale, et est guidé par les orientations du COPIL, présidé par le Ministre des Eaux et Forêts. Cela garantit l’alignement du projet aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents.	Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.
b) Mesures visant à réduire les déplacements d’émissions.	En intégrant directement les communautés environnantes dans le projet, les déplacements d’émissions liés à l’activité de ces communautés seront minimisés. Des interventions locales avec des matériaux locaux pour les constructions prévues dans le projet seront priorisées afin de réduire les émissions liées à la mise en œuvre du projet.	Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.
C) Norme de performance 2 : Main-d’œuvre et conditions de travail	Le PNUD et l’UNESCO sont tenus par des règles strictes assurant le respect des droits humains y compris les conditions de travail. L’examen liés aux standards environnementaux et sociaux (PNUD) permet notamment d’identifier des risques relatifs à ces aspects et de développer des mesures pour les éviter ou atténuer. Cette approche s’applique également au projet CAFI 3 Verdissement urbain.	Pas de défis spécifiques rencontrés liés à ce principe.

10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Une révision des risques a été conduite en 2024. L’exercice a notamment permis de clôturer 8 risques, et a conservé 18 risques dont 14 avec un niveau stable et 4 avec un niveau accru. Aucun nouveau risque n’a été identifié entre la période de juillet à décembre 2024, depuis la dernière révision de la matrice de risques.

Gestion des risques

Identification des risques			Traitement du risque			
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) par rapport au dernier rapport	Action(s)	Responsabilité	Date limite
<i>RISQUE LIES A L'ENVIRONNEMENT OPERATIONNEL (PAYS)</i>						
Il est possible que le gouvernement change de priorités et de politiques environnementales et ne soutienne plus autant les projets urbains verts. Bien qu'existant, ce risque demeure faible car le gouvernement du Gabon fait preuve d'un engagement profond en faveur du développement durable et s'est engagé dans une stratégie de développement vert de haut niveau politique et technique. Le programme de parcs urbains et de verdissement montre que le gouvernement a compris que les initiatives de conservation à long terme et d'atténuation du changement climatique doivent être soutenues par la population, dont plus de 80 % vit dans la province. Le nouveau gouvernement de transition établi après le 30 août 2023, bien qu'avec une politique environnementale révisée, conserve les projets urbains verts parmi ses priorités.	8 juillet 2022	Politique et gouvernance	Stable	Continuer l'engagement politique avec les autorités ministérielles de haut niveau pour garantir leur soutien aux projets urbains verts.	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
Le Gabon a traversé une élection complexe, suivie de la crise sanitaire du président en 2016. Bien que la situation post 2016 se soit	8 juillet 2022	Politique	Accru	Engagement avec la nouvelle administration qui a débuté la transition politique depuis le 30	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

<p>apaisée, les élections de 2024 ont été suivies d'un coup d'Etat et le Gabon vit actuellement une phase de transition politique. Le Ministre des Eaux et Forêts a été remplacé durant le deuxième semestre de 2023, puis le Ministère a été scindé avec la création d'un Ministère de l'Environnement, du Climat et du Conflit Homme-Faune. Ces changements institutionnels peuvent générer une discontinuité dans la mise en œuvre du projet et créer des ralentissements et désengagements. Une nouvelle élection est prévue le 12 août 2025, qui pourrait mener à des changements institutionnels additionnels.</p>				<p>août 2023 pour vulgariser le projet et s'assurer qu'il reste orienté avec les priorités gouvernementales.</p>		
<p>Plusieurs partenaires administratifs sont activement engagés dans la mise en œuvre du projet ce qui peut ralentir la mise en œuvre du projet.</p>	<p>8 juillet 2022</p>	<p>Politique</p>	<p>Stable</p>	<p>Le leadership sur le projet demeure au Ministère des Eaux et Forêts, et le Comité de Pilotage rassemble les partenaires administratifs principaux engagés dans le cadre du projet, fournissant un organe de discussion.</p> <p>Le Comité technique qui a été mis en place fournit également un organe de coordination entre les partenaires y compris administratifs, au niveau technique.</p>	<p>COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO</p>	<p>Durée du projet</p>

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

La pauvreté rurale et la marginalisation historique par rapport à la politique nationale de conservation, associées à un accès limité à l'information dans une grande partie du pays, pourraient conduire à des situations conflictuelles par rapport à toutes les initiatives d'utilisation des terres et sont historiquement un défi dans la zone de la forêt de Mondah.	8 juillet 2022	Social	Accru	Les études socio-économiques, l'engagement et la sensibilisation communautaire prévues dans la phase d'études préliminaire, ainsi que l'inclusion des populations locales dans le projet de jardin botanique permettront d'atténuer ce risque.	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
Le Gabon est un pays historiquement stable et le risque d'insécurité est faible. Le coup d'Etat n'a pas changé la situation sécuritaire du pays.	8 juillet 2022	Sécurité	Clos	N/A	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Risque clôturé
La compréhension des défis liés à la conservation de la zone de l'Arboretum de Raponda Walker a été confiée à l'ANPN, qui en assure la gestion. La pression continue que risque d'exercer sur les forêts de l'Arboretum une population croissante de Libreville complexifie la mission de conservation et pourrait générer des tensions. Le soutien à la communication et à l'éducation de la part de la société civile sera d'une importance considérable, mais leur capacité limitée peut constituer un risque.	8 juillet 2022	Capacité de la société civile	Accru	Des partenariats avec la société civile seront explorés lorsque les activités seront lancées. Les organisations partenaires seront accompagnés afin qu'elles bénéficient également d'un renforcement de capacités	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
La fraude et la corruption ont été mises en évidence comme un risque évident dans toute l'Afrique, et récemment, de manière très spécifique, dans le secteur forestier gabonais. Bien que le gouvernement prenne la réforme de ces systèmes au sérieux, une réforme complète ne se fera pas du jour au lendemain.	8 juillet 2022	Fraude et corruption systémiques	Stable	Le renforcement de capacités et les mécanismes d'assurance qualité du PNUD et de l'UNESCO permettront d'accompagner les partenaires techniques pour limiter tout risque de fraude et renforcer la transparence dans	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

				les systèmes de gestion des administrations partenaires.		
Les pertes de recettes économiques potentielles à court terme liées à la hausse des prix du pétrole et à l'insécurité du COVID pourraient menacer la stabilité des programmes, car la principale source de revenus de l'Etat est le pétrole.	8 juillet 2022	Risque économique de la mise en œuvre des politiques à l'échelle nationale	Clos	Le Gabon s'est engagé dans un processus de transition d'une économie brune vers une économie verte – y compris à travers ce projet – pour avoir une autre source de revenus pour l'Etat. Le projet de jardin botanique s'inscrit dans cette dynamique	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Risque clôturé
La faible capacité institutionnelle à gérer et à comptabiliser les fonds en utilisant les normes de vérification et d'information internationalement reconnues pourrait entraîner des difficultés dans la gestion économique des fonds des programmes.	8 juillet 2022	Gestion économique	Stable	Le renforcement de capacités et les mécanismes d'assurance qualité du PNUD et de l'UNESCO permettront d'accompagner les partenaires techniques dans leur renforcement de capacités, y compris de gestion économique.	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
<i>RISQUES LIES AU PROJET</i>						
L'ensemble du projet, du début à la fin, nécessite un haut degré de compétences en matière d'écologie technique et paysagère, d'ingénierie et de construction, ce qui représente un risque fondamental.	8 juillet 2022	Complexité technique	Stable	Des experts internationaux et nationaux seront recrutés en 2024 et 2025 afin de fournir l'expertise nécessaire. Des partenariats internationaux avec d'autres jardins botaniques et leurs centres éducatifs seront également explorés afin de faciliter des échanges et transferts de connaissances	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
Chaque résultat du programme nécessite un haut degré de complexité technique, et la complexité socio-économique de la mesure	8 juillet 2022	Complexité du projet	Clos	Des experts internationaux et nationaux seront recrutés en 2024 afin de fournir l'expertise	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Risque clôturé

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

des succès des programmes d'éducation et de sensibilisation ne doit pas être sous-estimée. La mise en œuvre du projet couvrira un large éventail de disciplines (politique, social, environnemental, climatique, biologique, économique, etc.)				nécessaire. Des partenariats internationaux avec d'autres jardins botaniques et leurs centres éducatifs seront également explorés afin de faciliter des échanges et transferts de connaissances		
Ce projet se concentre sur l'axe de Libreville et a une portée géographique limitée. Compte tenu de la concentration de la population à Libreville, il s'agit cependant du territoire le plus pertinent pour ce projet.	8 juillet 2022	Dispersion géographique	Clos	N/A	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Risque clôturé
Le programme a adopté une stratégie de mise en œuvre et de planification progressive, axée sur les résultats, qui permet un retour d'information régulier et une modification de la conception si nécessaire. Cela peut permettre d'atteindre de meilleurs résultats mais peut aussi présenter des risques en cas de changements trop conséquents	8 juillet 2022	Flexibilité de la conception	Stable	La stratégie du projet sera adaptée si nécessaire afin d'atteindre les résultats. Tout changement stratégique doit être approuvé par le COFIL	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
La majeure partie des actions proposées dans le cadre du programme relève du ministère des forêts, de la mer et de l'environnement, chargé du plan climatique, mais d'autres acteurs tels que le Ministère de l'Urbanisme ou la ville doivent être engagés et impliqués. Cela pourrait créer une complexité institutionnelle.	8 juillet 2022	Complexité de l'arrangement	Stable	Un organe de dialogue interministériel (Comité Technique), a été mis en place en 2024 afin de faire face aux défis liés à la complexité institutionnelle	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
RISQUES LIES AUX PARTIES PRENANTES						

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

La multiplicité des organisations donatrices potentielles et engagées, avec des objectifs institutionnels parfois distincts, représente un risque qu'une coordination ou une communication inadéquate entre les agences de financement et le Gabon puisse entraîner des relations tendues ou une rupture entre le Gabon et les organisations donatrices.	8 juillet 2022	Relations avec les donateurs	Accru	Un bon mécanisme de rapportage et de remontée de l'information a été mis en place mais des efforts doivent être fait dans la communication entre les agences de mise en œuvre, le CAFI et la partie nationale. La compréhension des responsabilités de chacun des parties doit être bien comprise pour assurer une mise en œuvre dans les délais impartis. Des efforts seront faits en ce sens en 2025.	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
Risque d'absence des parties prenantes dans la coordination du programme, notamment du secteur privé.	8 juillet 2022	Secteur privé	Stable	Un Comité technique a été mis en place et celui-ci intègre une entreprise publique. Le secteur privé en tant que partie prenante n'a cependant pas de rôle à jouer dans la coordination du projet.	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
La majeure partie des actions proposées dans le cadre du programme relève du ministère des forêts, de la mer et de l'environnement, chargé du plan climatique. Il y a donc un risque très limité que la complexité institutionnelle entrave la mise en œuvre du programme.	8 juillet 2022	Relations multi-ministérielles	Clos	Un organe de dialogue interministériel (Comité Technique), sera mis en place en 2024 afin de faire face aux défis liés à la complexité institutionnelle	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Risque clôturé
Les communautés locales peuvent ne pas soutenir la mise en œuvre du programme, en raison de la perte réelle ou perçue de l'accès aux forêts et des possibilités d'exploitation agricole à mesure que la population de Libreville s'accroît	8 juillet 2022	Communautés locales	Stable	Il s'agit d'un problème permanent pour tout programme de gestion et de protection des forêts au Gabon. Les mécanismes de règlement des griefs et de consentement préalable en connaissance de cause	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

				<p>répondront aux normes internationales et seront guidés par le PNUD.</p> <p>Les études socio-économiques, l'engagement et la sensibilisation communautaire prévues dans la phase d'études préliminaire, ainsi que l'inclusion des populations locales dans le projet de jardin botanique permettront d'atténuer ce risque, et de s'assurer que les communautés locales bénéficient de ce projet.</p>		
<i>RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT OPERATIONNEL (RISQUE TECHNIQUE)</i>						
<p>L'objectif ambitieux de créer un jardin botanique national, plusieurs parcs forestiers publics, des boulevards bordés d'arbres et de mettre en œuvre un programme d'éducation et de plantation d'arbres à grande échelle nécessitera un soutien important en termes de personnel, de technique et de logistique. Si le projet n'est pas doté de cela, sa bonne mise en œuvre est mise à risque.</p>	8 juillet 2022	Opérationnel	Stable	<p>Des experts internationaux et nationaux seront recrutés en 2024 afin de fournir l'expertise nécessaire. Des partenariats internationaux avec d'autres jardins botaniques et leurs centres éducatifs seront également explorés afin de faciliter des échanges et transferts de connaissances</p>	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
<p>L'évaluation des compétences d'une base de ressources humaines aussi importante représente une entreprise gigantesque et nécessitera des spécialistes connaissant la valeur des qualifications présentées dans les CV, au risque d'un recrutement inadéquat.</p>	8 juillet 2022	Opérationnel	Stable	<p>Des experts internationaux et nationaux seront recrutés en 2024 et 2025 afin de fournir l'expertise nécessaire et renforcer les capacités nationales. Le PNUD et l'UNESCO fournissent également un appui opérationnel au projet.</p>	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

<i>RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT OPERATIONNEL (RISQUE INSTITUTIONNEL – SECTORIEL ET MULTI-SECTORIEL)</i>						
Le programme des jardins botaniques et des parcs urbains de CAFI 3 a été conçu et rédigé entièrement par les dirigeants nationaux du Gabon, en consultation et en concertation avec de nombreux ministres et directeurs d'agences. Le risque que le pays ne s'approprie pas ce programme est extrêmement faible	8 juillet 2022	Stratégique	Clos	Un travail de ré-engagement des autorités avec la nouvelle administration et équipe technique est réalisé afin de s'assurer de l'appropriation nationale.	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Risque clôturé
L'absence de TdR bien élaborés, avec une attribution claire des responsabilités entre les acteurs, pourrait entraîner une situation dans laquelle les activités manquent de supervision et de responsabilisation des acteurs individuels, ce qui représente un risque de ne pas obtenir les résultats souhaités	8 juillet 2022	Opérationnel	Clos	Des TDRs clairs seront développés. Le PNUD et l'UNESCO fournissent un appui technique pour la mise en oeuvre du projet	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Risque clôturé
La capacité institutionnelle existante à mettre en œuvre les activités décrites dans le programme est faible, ce qui représente un risque important pour le programme	8 juillet 2022	Capacité institutionnelle	Stable	A travers le HACT, le PNUD développera un plan de renforcement de capacités pour accompagner le partenaire et renforcer les capacités institutionnelles. Des experts seront aussi recrutés pour appuyer le partenaire de mise en œuvre	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
Le manque de capacité institutionnelle, l'absence de chaînes de responsabilité définies et l'absence de protocoles de gestion et de mise en œuvre des projets conformes aux normes internationales représentent des opportunités significatives	8 juillet 2022	Fraude et corruption institutionnelles	Stable	Un processus rigoureux de responsabilité organisationnelle et financière sera mis en place. A travers le HACT, le PNUD a développé un plan de renforcement de capacités pour accompagner le partenaire et	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2024

de fraude ou de corruption institutionnelle lors de la mise en œuvre des projets				renforcer les capacités institutionnelles. Les mécanismes d'assurance qualité (spotcheck / audit) permettent également de contrôler les bonnes pratiques adoptées par le partenaire, et d'identifier de potentiels besoins en renforcement de capacités		
Il existe un risque que les partenaires administratifs impliqués dans la mise en œuvre du projet ne disposent pas de pouvoir décisionnel qui est important pour assurer une bonne mise en œuvre du projet.	8 juillet 2022	Politique	Stable	Le programme CAFI 3 Jardin Botanique a été développé avec des dirigeants de haut niveau. Un travail de ré-engagement des autorités avec la nouvelle administration et équipe technique a été réalisé afin de s'assurer de l'appropriation nationale au plus haut niveau	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Durée du projet
Tous les résultats, produits et activités définis dans le document du programme sont intégralement liés à la stratégie nationale de développement du Gabon et au développement de la politique nationale.	8 juillet 2022	Politique	Clos	N/A	COFIL, MINEFE, CNC, PNUD, UNESCO	Risque clôturé

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégés, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		X
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions		X

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total		7
Nombre de consultants formés / nombre total		0
Nombre de sous-contractants formés / nombre total		0
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total		2
Nombre de consultants formés / nombre total Nombre de sous-contractants formés / nombre total		0

Dans le cadre des activités de formation et de renforcement des capacités des partenaires nationaux du CAFI, le PNUD a conduit en 2024 deux (2) ateliers de formation sur les Achats, la gestion des Finances, et la procédure de demande et de rapportage des fonds via Formulaire FACE. A cet effet, seize partenaires dont cinq membres de l'équipe ANPN ont pu renforcer leurs capacités dans les domaines susmentionnés et être sensibilisés aux bonnes pratiques pour éviter les risques de fraude et de mauvaise utilisation des fonds.



Photo 13 : Atelier de formation des partenaires le 14 mars 2024 à la Maison Verte du PNUD

Quant au harcèlement sexuel, les formations ont principalement été dispensés au staff PNUD/UNESCO travaillant sous le projet, mais il sera exploré comment étendre ces formations au personnel des partenaires d’exécution en 2025.

11. Récapitulatif des livrables

N°	Livrables	Hyperliens
1	Un rapport sur l’éducation environnementale au Gabon, servant de base stratégique pour nos interventions futures ;	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
2	Affiche en Bande dessinée pour la Petite Section (3 ans) du Pré-primaire	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
3	Guide Pédagogique pour la Petite Section (3 ans) du pré-primaire	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
4	Affiche en Bande dessinée pour la Moyenne Section (4 ans) du Pré-primaire	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
5	Guide Pédagogique pour la Moyenne Section (4 ans) du pré-primaire	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
6	Affiche en Bande dessinée pour la Grande Section (5 ans) du Pré-primaire.	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
7	Guide Pédagogique pour la Grande Section (5 ans) du pré-primaire	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
8	Bande dessinée pour la 1ère Année du Primaire	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
9	Guide Pédagogique pour la 1ere année du primaire	Manuels et supports pédagogiques de l'EDD-UNESCO - Google Drive
10	Une (1) bande dessinée pour la 2ème année du Primaire ;	Livrables UNESCO sur la conception des outils pédagogiques du 01 juillet au 31 décembre 2024 - Google Drive
11	Une (1) bande dessinée pour la 3-ème année du Primaire ;	
12	Un (1) guide Pédagogique pour la 2ème année du primaire.	
13	Un (1) guide Pédagogique pour la 3-ème année du primaire.	
14	Rapport récapitulatif des activités de l’EDD	

15	PV de la première réunion du Comité Technique (11 décembre 2024)	https://drive.google.com/drive/folders/1vGUoYCI7tfx_BfAzplaCY4EI2eBaFgKE
16	Matériel de communication développé pour le projet	https://drive.google.com/drive/folders/1ovVpk_uFA3ug0-0OKd3jjP9LiU66rRkT
17	Note conceptuelle pour le planting à la Baie des Rois (13 décembre 2024)	https://drive.google.com/drive/folders/1tW0r9WEg2yx8XfS4Qb_YttkEGYyg6il
18	Etiquettes informatives sur les arbres plantés durant le premier planting à la Baie des Rois (13 décembre 2024)	https://drive.google.com/drive/folders/1tW0r9WEg2yx8XfS4Qb_YttkEGYyg6il
19	Panneaux de délimitation et protection de l'Arboretum Raponda Walker	https://drive.google.com/drive/folders/1sfzH6_xhcNy7GLRJVASF6pNbOsFT6_5L

12. Annexes

1. Tableaux indicateurs

Le tableau Annexe 2 – Indicateurs transversaux est disponible sur le Drive au lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1Y4S4zHWid2IKuZbgcWf2fj91zfM0TFwV>

2. Annexe 3 / Tableau 8.2

Le tableau Annexe 3- Rapport financier est disponible sur le Drive au lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1Y4S4zHWid2IKuZbgcWf2fj91zfM0TFwV>